

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Université Abderrahmane Mira de Bejaia



**جامعة بجاية
Tasdawit n' Bgayet
Université de Béjaïa**

Faculté des Sciences Economiques Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences de Gestion

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences de gestion

Option : Management

Thème

**Le rôle des PME dans l'économie Algérien :
Cas de la Wilaya de BEJAIA**

Encadré par:

Mr. MELAKHESOU Bilal

Réalisé par :

Mr. BENHELLAL Abdelhakim

Juin 2022

Remerciements

Merci à Dieu de nous avoir donné la force et le courage de mener jusqu'à la fin de ce travail.

Tout travail de recherche n'est jamais totalement l'œuvre d'une seule personne, à cet effet, je tien à exprimer mes sincère reconnaissance et mes vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Mes sincères remerciements s'adressent en premier lieu à mon encadreur Mr MELAKHESOU bilal, qui a accepté de m'encadrer, je le remercie pour son grand soutien pour la préparation de ce travail, pour ses conseils, ses pertinentes remarques, et ses orientations.

Mes remerciements vont également aux membres du jury qui ont acceptés d'examiner ce travail.

Je remercie tous ce qui a contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

BENHELLAL .A

Dédicace

Je dédie ce mémoire de fin d'études à mes très chers

Parents qui ont toujours été là, par leur soutien, leurs Sacrifices et tous les efforts consentis pour mon éducation et ma formation.

À ma femme qui a toujours été à mes cotés.

A ma chère fille : *M A R A M*

A mes frères et sœurs qui m'ont toujours encouragé

A toute ma chère famille,

A mes chers amis

A mes professeurs

Et à tous ceux que j'aime et qui m'aiment.

A B D E L H A K I M

Liste des abréviations

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune

ANADE : Agence Nationale d'appui et de Développement

AGI : Autorisations Globales d'Importations

ANDI : L'agence Nationale de Développement de l'Investissement

ANDS : Agence Nationale de Développement Social

BPL : Budgets Publics Locaux

CGCI : Caisse de Grandie des Crédits à l'Investissement

CNI : Commission Nationale des Investissements

CNI : Conseil National de l'Investissement

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

CSV : Comité de Sélection et de Validation

DL : Développement Local

DPSB : Direction de Programmation de Suivi Budgétaire

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

FC : Fend Commun Local

FNED: Fonds National de Développement Social

FSEJ : Fonds de Soutien à l'Emploi de Jeunes

FMI : Fond Monétaire International

GE : Grande Entreprise

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

ONG : les Organisations Non Gouvernementales

ONS : l'Office National des Statistiques

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PCD : les Plans Communaux de Développement local

PIB : Produit Interne Brut

PS : Programmes Spéciaux

PSD : les Plans Sectoriels Décentralisés

PDUR : Programmes de Développement Economique Rural

PME : Petit et Moyennes Entreprise

PMI : Petit et Moyennes Investissement

PNUD : Programme des Nation Unies pour le Développement

PTM : Pays Tiers Méditerranéens

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SBA : Small Business Administration

SNC : Société Nationale de Considération

SNAT : Schéma National d'Aménagement de Territoire

SRAT : Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire

TPE : Très Petite Entreprise

VA : Valeur Ajouté

UE : Union Européenne

Sommaire

Introduction générale	01
Chapitre I : Concepts sur les PME	05
Introduction	06
Section 01 : Aperçu sur la PME.....	07
1- Emergence de concept de la PME.....	07
2- Définition de la PME.....	08
3- les théories de PME	11
4- Caractéristiques et stratégies de la PME.....	20
Section 02 : Les PME en Algérie	23
1-Genèse et définition du développement des PME en Algérie	23
2- Les aides et soutiens de l'Etat pour la création et le développement des P.M.E/ P.M.I.....	27
3- Principales contraintes rencontrées par les PME algériennes.....	30
Conclusion.....	36
Chapitre II : Généralités sur le développement local.....	37
Introduction.....	38
1- Le développement économique	38
2- Définition du développement.....	39
3- La croissance et le développement.....	39
4- La dimension socioculturelle du développement	41

5- La dimension politique du développement	44
Conclusion.....	46
Chapitre III : Contribution des PME sur le développement local.....	47
Introduction.....	48
Section 01 : Les PME et le développement local.....	49
1- Les PME et l'innovation.....	49
2- Le rôle des PME dans la création d'emplois et l'économie des pays.....	51
3- Autres impacts des PME sur le développement local.....	52
Section 02: L'impact de la création des PME sur le développement local en Algérie.....	53
1-La place et le rôle des PME dans le développement de l'économie nationale selon les indicateurs macroéconomiques.....	54
2- Contribution de quelques dispositifs d'aide à la création des PME à la lutte contre le chômage.....	56
Conclusion.....	60
Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Bejaia Cas de « la Wilaya de BEJAIA».....	61
Introduction.....	62
Section 01 : Présentation du cadre d'étude et d'enquête de terrain.....	62
1- Présentation de la wilaya de Bejaia.....	62
2- Les infrastructures de base de la wilaya.....	66
3- Données globales sur les PME de la wilaya de Bejaia.....	67

Section 02 : Résultats de l'enquête et analyse des données.....	69
1- La démarche méthodologique de l'enquête de terrain.....	69
2- Résultats de l'enquête et analyse des données.....	71
Conclusion.....	83
Conclusion Générale.....	84
Bibliographie.....	87
Annexe.....	91

Introduction générale

Introduction générale

La nouvelle politique de développement, en Algérie, se tourne vers la création et le Soutien des PME tandis que ce secteur a été considérablement marginalisé pendant toute la période de gestion centralisée. Mais, avec la mondialisation et la conjoncture économique actuelle du pays, les entreprises algériennes, sont amenées à innover afin d'exister et de jouer pleinement leur rôle dans la croissance économique nationale,

L'importance de la PME réside particulièrement dans des avantages politiques, économiques, sociaux et fiscaux qui offrent son importance au regard de sa contribution au développement. Sur le plan politique, l'existence des PME dans les pays favorise la naissance d'une génération des entrepreneurs nationaux. Elle permet aussi de lancer et de consolider le tissu économique adapté aux besoins du pays. Cette importance, pour ne pas la restreindre au plan politique, s'étend aussi au plan économique et au plan social.¹

Sur le plan économique, En amont, les PME exercent des effets d'entraînement en ce sens qu'elles contribuent à la valorisation des ressources nationales par la création d'autres activités telles que l'agriculture pour le commerce alimentaire, l'intégration du secteur artisanal pour une entreprise manufacturière, etc. En aval, elles contribuent au développement du secteur tertiaire de même, elles concourent à l'accroissement de produit national brut.

Sur le plan social, la création des PME est considérée comme un moyen de résorber le chômage ; elle est aussi sans doute le signe de vitalité du peuple et de sa capacité de s'adapter aux situations nouvelles. Nombreux sont ceux qui trouvent dans les PME leur moyen de subsistance.

Sur le plan fiscal, il est impérieux pour l'Etat de fiscaliser et de prêter une vigilance remarquable à ce secteur des PME car les petites et moyennes entreprises se développent en partie non négligeable dans l'informel et ne sont pas par conséquent contrôlé par les pouvoirs publics. De ce fait, l'élargissement de l'assiette fiscale vise d'un point de vue financier, à étendre l'imposition de toutes les PME car le secteur informel constitue un gisement fiscal susceptible de renflouer la caisse de l'Etat et contribuer ainsi au développement économique et même sociale de notre pays.

¹ YETA BALUTIDI : « L'apport des petites et moyennes entreprises au développement économique de la RDC », mémoire de licence, Université de Kinshasa – 2008.

Introduction générale

Dans le cadre de notre étude nous intéressons au rôle de la PME dans le développement local en utilisant comme déversoir pour amortir la crise des pays en développement et un instrument de lutte contre le sous développement. En Algérie et à travers le monde, les PME représentent la majorité des entreprises, contribuant massivement à la création des richesses et de l'emploi de leurs territoires. Selon les données de l'OCDE, la catégorie d'entreprise qui domine est la PME 95% à 99% des entreprises au niveau mondial.

En Europe, elle atteint, 99,8% des entreprises. En Asie, les PME représentent plus de 99% des entreprises au Japon, en Corée du sud et en Chine². En Amérique latine, les PME constituent en général plus de 90% des entreprises, mais avec de fortes disparités entre les pays.

La relation PME et développement local devient au fil des années une préoccupation de plusieurs économistes, et chacun donne une définition ou une explication plus précise et différente des autres, ce qui a donné un enrichissement théorique au développement local. Ce concept de (DL) et les pratiques qui s'y rattachent se caractérisent par la multiplicité des discours et programmes, tour à tour, complémentaires et contradictoires. Sa diversité et son caractère complexe font de lui un phénomène et un processus difficiles à cerner par une simple définition car il renvoie à une réalité socio-économique, politique, et culturelle, complexe et dynamique. Le (DL) est appliqué pour la première fois dans le milieu rural, et après il s'est élargi à l'espace urbain, en particulier dans certains quartiers « critique », les banlieues, où le besoin s'est fait sentir pour prendre en charge les différents besoins des habitants.

L'Algérie depuis son indépendance a essayé de développer la PME pour diversifier, et améliorer son économie. C'est pourquoi elle s'est intéressée de plus en plus à la création des PME vers la fin des années 80, en conséquence de choc pétrolier en 1986, et l'engagement dans l'économie du marché, et aussi la volonté de l'Etat d'adhérer à l'OMC, l'initiative privée a été enfin libérée, elle a été concrétisée par la création du ministre de la PME en 1992, la promulgation du code des investissements en 1993, et la mise en place de différents dispositifs de création d'entreprise (comme ANADE (ANSEJ anciennement), CNAC, ENGEM,

²CNUCED, amélioration de la compétitivité des PME par le renforcement des capacités productives, rapport du secrétariat de la CNUCED, Genève, 2003.

Introduction générale

ANEM,.....etc.), et cela pour protéger, améliorer le secteur privé mais aussi pour faciliter et encourager les gens à investir, et créer des entreprises. ³

Le choix des PME et leur rôle dans le développement local (DL) comme objet de recherche, se justifie par l'importance des PME dans la vie socio-économique au niveau national, et en particulier dans la wilaya de Bejaia, et aussi la volonté d'approfondir nos connaissances sur les PME et le DL, et la relation qui existe entre eux.

La problématique :

La plupart des études et recherches en matière de développement économique mettent de plus en plus l'accent sur la capacité potentielle des PME d'être un facteur de croissance économique. Dans notre recherche, nous nous intéressons à l'étude des deux concepts : Développement local et PME, et la contribution de cette dernière au développement local en Algérie à travers l'étude de cas des PME de la wilaya de BEJAIA.

Dans le cadre de cette étude nous essayons d'apporter quelques éléments de réponse à la question centrale suivante :

Quel est le rôle des PME dans le développement local : cas la wilaya de BEJAIA ?

Nous allons essayer aussi de répondre à des questions secondaires suivantes :

Quelles sont les caractéristiques des PME Algériennes ?

Quelles sont les raisons de la localisation des PME à BEJAIA ?

Pour répondre à ces questions, nous avons proposé les hypothèses suivantes :

Les PME contribuent fortement au développement local de la wilaya de Bejaia.

Malgré les efforts consentis pour améliorer les conditions socio-économiques de la wilaya de Bejaia ; l'apport des PME implantées sur ce territoire reste insuffisant pour répondre pleinement aux attentes de cette wilaya.

Méthodologie d'approche :

L'approche adoptée est de nature qualitative en se basant sur l'étude de cas. Plusieurs sources de données ont été utilisées: données directes (entretiens, questionnaire) et indirectes

³ Rapport de ministère des participations et des promotions des investissements, « stratégie de relance et de développement industriel », Algérie 2005, p : 265-271.

Introduction générale

(consultation de documents des entreprises, site internet) qui sont venues nourrir les observations. La méthodologie qualitative permet d'essayer de mieux saisir le Rôle de la PME dans le développement local.

Le présent mémoire se divise en deux grandes parties: l'une théorique, l'autre empirique. **Dans un premier partie**, nous présentons notre analyse du concept de PME dans le but de nous donner les outils théoriques nécessaires à l'étude de la relation entre PME et développement local. Cette première partie s'appuie bien évidemment sur deux concepts fondamentaux. Cette partie comportera trois chapitres, le premier chapitre concerne l'analyse et l'étude de la PME en générale, et ensuite en Algérie. Dans le deuxième chapitre nous nous intéressons au développement local sous ces différents aspects. Le troisième chapitre aborde le rôle et l'impacte des PME dans le développement local.

Deuxième partie :

Nous présentons l'approche méthodologique basée principalement sur l'analyse de contenu, et questionnaire. Aussi, nous discuterons les résultats de notre questionnaire à la lumière du cadre théorique afin d'apporter des éléments de réponses à notre questionnement. La méthodologie de recherche choisie, qui nous permettra de répondre à la problématique et aux hypothèses et de mener à bien cette recherche, notre étude sera menée au niveau des PME de la Wilaya de BEJAIA. La partie empirique de ce mémoire, est ainsi basée sur les données d'une enquête sur les rôles des PME dans le développement local dans le lieux en question.

Chapitre I : Concepts sur les PME

Chapitre I : Concepts sur les PME

Introduction

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle économique et social très important, à la fois par leur importance dans le tissu économique et par la création d'emplois, un rôle fortement apprécié en ces périodes de crise et d'augmentation du chômage. Dans les pays en voie de développement tel que l'Algérie, le développement des PME peut aider à affronter de nombreux défis liés au développement économique, à des inégalités, à un taux de chômage très élevé, aux développements démographiques et à la nécessité de changement structurel. En particulier, le développement des PME offre de nombreuses possibilités d'emploi ce qui peut aider à baisser le taux de chômage et à faire face aux défis démographiques de populations en pleine croissance.

En outre, le développement du secteur des PME peut aider à renforcer la concurrence et la productivité et stimulera donc la croissance du revenu global et du revenu par habitant. Ce développement stimulera également la transformation structurelle, un secteur des PME sain étant associé à l'innovation et à une mise à niveau technologique. Ce processus, en revanche, contribue au développement régional et local ainsi qu'à la cohésion sociale puisqu'il aide à baisser les inégalités entre les habitants.

Dans ce chapitre, nous allons tenter de présenter les fondements théoriques des PME en générale, et aussi aborder les caractéristiques des PME en Algérie. On exposant l'essentiel élément relatif à la problématique que joue la PME dans le développement local.

Chapitre I : Concepts sur les PME

Section 01 : Aperçu sur les PME

Pour bien comprendre le concept de PME, nous essaierons dans cette section de mettre l'accent sur les points suivants à savoir: l'émergence de concept PME, la définition, les différentes théories, et enfin caractéristiques et stratégies des PME.

1-Emergence de concept de la PME⁴

Les PME est un phénomène très ancien qui était connu depuis ces origines sous la forme artisanale, son émergence à commencer depuis la fin des années 60, où le modèle de développement économique qu'on qualifie souvent de " fordiste " entre en crise, un peu partout dans les pays développés. Les ouvriers spécialisés se révoltent contre les conditions de travail dans les grandes usines taylorisées, tandis que les consommateurs, et particulièrement les jeunes, boudent de plus en plus les produits standardisés que fabriquent ces firmes géantes. Du côté académique, un certain nombre d'auteurs ont déduit que la logique d'économie d'échelle, qui pousse à la concentration des entreprises (un phénomène très ancien dans le capitalisme), n'opère plus. Dans ce contexte nouveau, les petites entreprises redeviendraient la forme d'organisation la plus adaptée à l'activité économique.

A partir du milieu des années 70, deux courants ont été distingués spécialisés dans l'analyse des PME, d'une part, le courant de la spécificité à pour objet de mettre en évidence les lignes caractéristiques des entreprises de petite taille et de proposer une théorie spécifique de l'organisation PME. D'autre part, le courant de la diversité cherche à établir des typologies, dans le but d'ordonner et de classer l'hétérogénéité du monde des PME. Dans ce cas, la PME est considérée comme un champ de recherche.

Au cours des années 80, les grandes entreprises ont en effet trouvées des réponses, à la crise des années 70. Grâce aux méthodes japonaises de production (élimination des stocks, juste à temps...) et aux techniques de différenciation retardée, ces entreprises sont parvenues à combiner les avantages des faibles coûts liés aux grandes séries et ceux d'une offre beaucoup plus diversifiée que dans les années 60.

⁴ Louis Jacques Filion, Revue internationale P.M.E, « économie et gestion de la petite et moyenne entreprise », Vol 10, n° 2, 1997. P131.

Chapitre I : Concepts sur les PME

2- Définition de la PME

Il n'existe pas une définition unique et universelle de la PME. Les critères retenus diffèrent selon les textes législatifs ou réglementaires qui mettent en exergue des dispositifs d'aides en direction des PME. Elles peuvent se subdiviser en deux approches distinctes selon les critères de référence utilisés d'une part, les définitions utilisant des critères qualitatifs également dénommés « critères théoriques, sociologiques ou analytique » et d'autre part, celle utilisant des critères quantitatifs, appelé aussi « descriptifs ».

2-1- L'approche Qualitative

Cette approche rejoint plus la réalité socio-économique par sa spécificité descriptive, elle vise à mettre en évidence la dimension humaine. Selon la Confédération Générale de la PME : *«La PME est une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise »*⁵.

Cette définition évoque les spécificités organisationnelles que peut prendre une PME, son caractère socio-économique et l'autorité d'un seul dirigeant.

En effet, comme signalé par GC PME⁶ : *« les PME sont des entreprises pour lesquelles le chef assume personnellement et directement les responsabilités financières, techniques sociales et morales de l'entreprise quel que soit son statut juridique »*.

Cette citation de la Confédération Générale s'est penchée sur le côté hiérarchique, d'où elle mentionne qu'il existe un seul responsable qui prend en charge tous les domaines dont relève son activité.

De son côté, le rapport Bolton (1972)⁷, considère la PME comme une entreprise qui

- 1- Détient une part relativement petite de son marché ;
- 2- Est gérée de manière personnelle par son propriétaire ;

⁵ Robert WTTERWULGHE; « La PME, une entreprise humaine » ; édition : DE BOECK, Paris, 1998, p15.

⁶ DIKABOU (MB): « Bale II et le financement des PME : quels impacts?», http://www.memoireonline.com/11/07/710/m_bale-financement -PME-impacts0.html.

⁷ REDOUANE (Abdellah), « Développement des PME et promotion des exportations : quelles perspectives pour l'Algérie ?, cas de la wilaya de Bejaia » Mémoire de magister en science économie, UMAB de Bejaia, 2009, P21.

Chapitre I : Concepts sur les PME

3-Est indépendante de la société, c'est-à-dire non intégrée dans une structure plus grande et ses propriétaires prennent leurs décisions sans contrôle extérieur.

Le rapport de Bolton partage le même point de vue cité par la définition de la CG des PME, un seul propriétaire, une part de profit moyenne, et une taille réduite.

De ce fait, l'approche qualitative de la PME se base sur trois critères qui sont : la responsabilité, la propriété et l'objectivité particulière de rentabilité.

2-2- L'approche Quantitative

Cette approche vise à cerner les différents critères qui sont des paramètres quantitatifs tels que le chiffre d'affaires, le total du bilan, le profit brut, la valeur ajoutée, le nombre d'employés, les bénéficiaires...etc.

Afin de rendre la définition de la PME plus opérationnelle dans le cadre de cette approche, la Small Business Administration (S.B.A) a établie des critères quantitatifs qui sont évoqués dans le tableau suivant⁸ :

Tableau n° 01 : Les critères de la Small Business Administration

Groupes d'industries	Critère (selon l'industrie)	Intervalles des limites
Commerce de gros	Travailleurs occupés	Moins de 100
Commerce de détail	Recettes maximales Annuelles	De 50 à 20 millions \$ selon les sous-secteurs
Construction	Recettes maximales Annuelles	De 7 à 17 millions \$ selon les sous-secteurs
Manufacture	Travailleurs occupés	De 500 à 1500 \$ selon les sous- Secteurs
Transports	Recettes maximales annuelles	De 7 à 25 millions \$ selon les sous-secteurs
Extraction	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 millions \$ selon les soussecteurs
Agriculture	Recettes maximales annuelles	De 5 à 9 millions \$ selon les sous-secteurs
Services	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	De 500 à 1500 ou de 3,5 à 21,5 millions \$ selon les sous- secteurs

Source : ROBERT WTTTERWULGHE, La PME une entreprise humaine, Boeck, Paris, 2008. P26.

⁸ Robert Wtterwulghe, Op.cité. Page 25.

Chapitre I : Concepts sur les PME

Malgré ce classement, ces critères quantitatifs ne permettent pas de cerner avec précision la réalité des PME dans la mesure où ils ne donnent que peu d'indications sur son indépendance à l'égard d'autres entreprises.

Julien et Michel Marshesnay (1987) définissent les PME comme « toute entreprise juridiquement sinon financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou des services, et dont les fonctions de responsabilité incombent le plus souvent à une seule personne, sinon à deux ou trois personnes, en général, seuls propriétaires du capital »⁹.

2-3- Définition de la PME selon l'union européenne

En 1992, l'union Européenne définit les PME comme les entreprises qui ont moins de 500 travailleurs des secteurs secondaires et tertiaires. Dès Avril 1996, l'UE a adopté une recommandation établissant une première définition commune des PME qui repose sur trois critères quantitatifs et un critère qualitatif ; l'effectif, le chiffre d'affaires, le bilan annuel (dont les seuils relatifs aux deux derniers critères seront révisés tous les quatre ans) et l'autonomie de l'entreprise. Ainsi :

- La micro-entreprise est celle qui emploie moins de 10 salariés ;
- La petite entreprise est celle qui correspond aux critères de l'indépendance, emploie moins de 50 salariés et dont, soit le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 7 millions d'euros, soit le total du bilan annuel ne dépasse pas 5 millions d'euros ;
- La moyenne entreprise est celle qui respecte un critère d'indépendance, emploie moins de 250 personnes et dont, soit le chiffre d'affaires n'excède pas 40 millions d'euros, soit le total du bilan annuel n'excède pas 27 millions d'euros.

Ces recommandations sont actualisées en 2003 (pour tenir compte des développements des économies intervenus depuis 1996), la nouvelle définition (entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2005 par la commission européenne) stipule que :

⁹ <http://www.memoireonline.com>: micro finance-et-petites-et- moyennes-entreprises-PME-en-Haiumlti-dans-le courant- des-annees-2000.

Chapitre I : Concepts sur les PME

- La micro-entreprise est celle qui emploie moins de 10 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros par an, soit le total du bilan annuel est inférieur à 2 millions d'euros.

- La petite entreprise est celle qui emploie entre 10 salariés et 49 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros par an, soit le total du bilan annuel est inférieur à 10 millions d'euros.

- La moyenne entreprise est celle qui emploie entre 50 salariés et 249 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euro par an, soit le total du bilan annuel est inférieur à 43 millions d'euros.

Il n'existe pas de seuil universel de taille, mais la majorité des pays situe la limite à effectif 200 ou 250 salariés et seuls quelques pays adoptent d'autres limites : Japon (300 salariés), Etats-Unis (500 salariés)¹⁰.

3-les théories de la PME

3-1- La théorie de la spécificité

Ce n'est qu'à la fin des années 70, que les recherches sur les PME prennent un nouvel essor, du fait que plusieurs auteurs ne la considèrent pas comme une miniature d'une grande entreprise. De même ils cherchent à donner une définition fondée sur des critères propres et spécifiques à la PME : la PME est spécifique¹¹. Par ailleurs, l'étude de la spécificité des PME ne peut se faire qu'à partir d'études comparatives entre les petites, moyennes et grandes entreprises, autrement dit la notion de la spécificité est fondée sur les écarts et les différences qui peuvent exister entre les petites et les grandes entreprises, tel que les structures organisationnelles, les comportements stratégiques et les performances économiques et financières. Ainsi selon Penrose, dès 1959 «La croissance fondamentalement modifié les fonctions de direction et la structure administrative de base ce qui entraîne une modification profonde de la nature de l'organisme lui-même. Les différences de structure administrative entre les très petites entreprises et les très grandes entreprises sont si importantes qu'à bien des égards, plus difficile de concevoir que les deux espèces appartiennent au même genre »¹².

En ce sens, la PME est un objet de recherche relatif à la grande entreprise et l'affirmation de sa spécificité est relative à ce que la distingue de la grande entreprise. Sous l'hypothèse que

¹⁰ http://fr.wikipedia.org/wiki/petites_et_moyennes_entreprises.

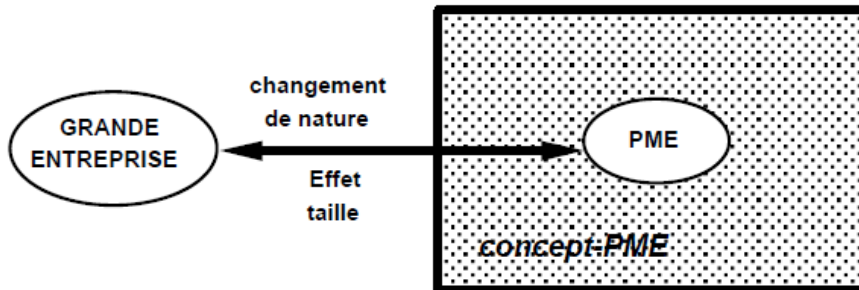
¹¹ M.MARCHESNAY: "is small so beautiful?" Revue d'économie-industrielle n°19;1er trimestre 1982, p.110.

¹² PENROSE E.T, the theory of the growth of the firm, Oxford, Basic Blackwell, 1959.p.23.

Chapitre I : Concepts sur les PME

l'effet de taille engendre des modifications de nature, en peut déduire que la PME est spécifique.

Schéma n°01 : Le courant de la spécificité



Source : Leclerc (1990).

De même le critère de taille sert d'avantage à opérer des découpages de l'appareille productif, qu'à définir des catégories homogènes d'entreprises, cependant cette notion de taille n'est pas perçue de la même façon, autrement dit la signification quantitative de la petite taille diffère d'un pays à un autre, ce qui est une argumentation de l'inexistence d'une définition uniforme et universelle de la petite entreprise, mais comme l'a souligné (Hertz,1982) , « si l'on accepte que la petite entreprise est un concept et pas simplement une entreprise miniature ,alors il devient possible d'en donner une définition uniforme. Un concept doit-être défini de façon universelle. Sans définition uniforme de l'objet-PME, aucune comparaison ne peut être faite». ¹³

Évolution de la pensée permet de passer de la « reconnaissance à la connaissance des PME »¹⁴. Dès lors, la tâche n'est plus de découvrir mais de définir ce nouvel objet de recherche .Il s'agit de définir un profil-type de la PME en insistant sur les points communs qui caractérise ce «nouveau monde» scientifique. Ce nouveau objet de recherche est appelé idéal - type »¹⁵ et la « quête de ce dernier repose sur une idée simple : la recherche en PME ne pourra

¹³ HERTZ, L. (1982), In search of a small business definition ; an exploration of the small-business definitions of U.S, the U.K., Israel and the People's Republic of China, Washington, University Press of America, 454p.

¹⁴ GUILHON B., MARCHESNAY M., « Présentation du nouveau développement en économie industrielle », Numéro spécial de la Revue d'économie industrielle, n°67,1994.p.11.

¹⁵ JULIEN P.A., MARCHESNAY M., « Des procédures aux processus stratégique dans les PME », dans NOEL A., (sous la direction de), perspectives en management stratégique, Tome1 :1992/1993, Éditions Economica, paris, 1992.p.114.

Chapitre I : Concepts sur les PME

progresser que le jour où la plupart des chercheurs se mettront d'accord sur une définition unitaire et universelle de phénomène-PME ».

Les chercheurs en PME se contentent d'établir un échantillon général de cette catégorie d'entreprise, afin qu'ils puissent faire référence au corpus théorique de la recherche en PME. Ceci est simple dans le cas où il repose sur des présupposés qui sont vérifiées, le passage du concept de petite taille au concept PME n'est pas automatique. De même deux erreurs peuvent être commises lors de cette étape ; la première consiste à accepter à tort l'hypothèse de la spécificité de la PME auprès d'entreprises qui malgré leurs petites tailles ne le sont pas.

La deuxième est de rejeter le concept PME des entreprises sous prétexte qu'elles sont de grande taille. Or, comme l'ont montré Bournois et Pellegrin (1994)¹⁶, une entreprise de petite taille peut conserver les caractéristiques opérationnelles propres au concept de PME. La portée du concept PME est à la fois plus large et plus étroite. De même, comme le note Léo (1987)¹⁷ : «il n'est sans doute pas exact de considéré la PMI comme un modèle d'entreprise systématiquement opposable à la grande entreprise. La frontière entre les deux est flou et difficile à fixer ; tout ce que l'on peut observer sur les PMI n'est pas fait en dehors de l'influence des grandes entreprises qui ont leurs part de responsabilité dans ce que sont les PMI aujourd'hui (liens de complémentarités, transfert de technologie, sous-traitance ...). Mais surtout cette opposition PMI –grande entreprise, révélatrice à certains points de vue, n'est plus féconde dès que l'on approfondit l'analyse : ce qui domine l'univers des PMI c'est l'hétérogénéité». Dans ces conditions la thèse de la spécificité qui intègre l'homogénéité des PME, s'accommode mal de l'extrême hétérogénéité qui semble caractérisé le monde de ces entreprises.

3-2- La théorie de la diversité

Les PME sont souvent considérés comme un bloc homogène, ceci est valable que comparativement aux grandes entreprise. Cependant il est difficile, voire impossible de les considérés de tel, lorsque on s'intéresse uniquement aux entreprises de petites tailles. Du fait de la diversité du champ des PME (PME –Champ), aucune généralisation est possible et tout est alors affaire de contexte.

¹⁶ BOURNOIS, F et C. PELLEGRIN (1994), "De la PMI à la grande entreprise internationalisée : un cas de conservation des principales caractéristiques organisationnelles de la PMI originelle", Actes de la 39e Conférence Mondiale de l'ICSB, "Les PME/PMI et leur contribution au développement régional et international", 27-29 juin, Strasbourg, p. 49-53

¹⁷ LEO, P.Y. (1987), "Les milieux régionaux de PMI : une approche statistique et régionalisée des choix stratégiques des PMI à partir de l'EAE", Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°3, p. 423-437

Chapitre I : Concepts sur les PME

Si le courant de la spécificité considère que « plus la taille de l'entreprise est petite, plus cette dernière est spécifique », il ne s'agit que d'une tendance. Or, comme le note March, 1994 : « tout essai de description des tendances de gestion, même s'il est valide en moyenne, ne décrit de façon adéquate aucune situation de gestion particulière »¹⁸.

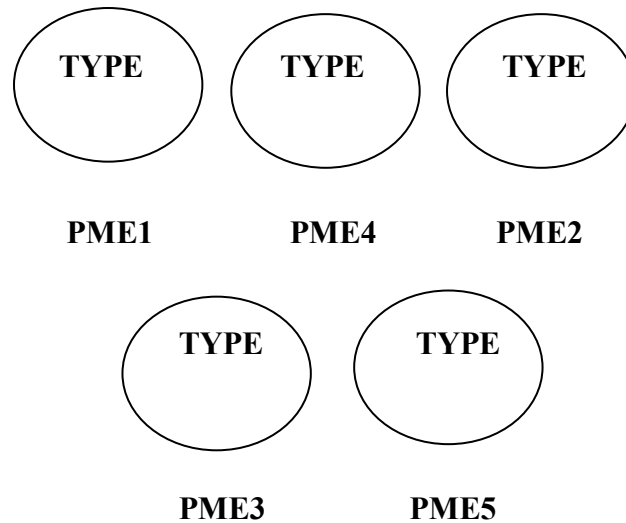
De même la PME n'est pas une catégorie homogène mais une appellation commode qui désigne une réalité multiple susceptible de se différencier par l'activité, par la forme de propriété, par les stratégies adoptées, par le mode de gestion..., En ce sens, une approche de contingence est indispensable, comme le souligne Julien, 1994 « on sait qu'il est difficile de parler d'une théorie des PME lors que celles-ci sont extrêmement hétérogène..., on ne peut donc échapper à une approche de contingence », ainsi comme l'ont cité Bayad et Nebnhaus, 1994 « contrairement aux grandes entreprises, pour les PME il est difficile de mettre en évidence les invariants de gestion ».

A cet effet, l'approche de contingence intègre tous les facteurs qui peuvent exercer une influence sur la nature de l'organisation. Dans ce sens l'approche de contingence constitue une démarche descriptive des pratiques au sein de la PME, son intervention est donc limitée aux conseils en entreprise et non pas en l'élaboration d'un cadre de référence général propre à cette catégorie d'entreprise. Du fait de la multiplicité des cas que cette approche arrive à décrire, ce modèle illustre les excès de l'approche contingente. En effet ce qu'il gagne en descriptive, il le perd en clarté.

¹⁸ MARCH, J.G. (1994), "Tout essai de description des tendances de la gestion ne décrit de façon adéquate aucune situation de gestion particulière", Revue Française de Gestion, n°100, p. 22-24.

Chapitre I : Concepts sur les PME

Schéma n°02 : Le courant de la diversité



Source : (Léo, 1987).

Par ailleurs le courant de la diversité présente les caractéristiques inverses de celui de la spécificité :

- parce que les échantillons sont construits exclusivement à partir d'entreprises de faible dimension, le courant de la diversité présente une forte autonomie de recherche par-rapport aux travaux sur la grande entreprise. Il ne s'agit plus de comparer la petite entreprise à la grande mais d'évaluer, dans l'absolu, la diversité de ce monde particulier.

- cependant, la multiplicité des types établis ne permet pas de faire émerger un cadre général, soit parce qu'il y en a plusieurs (approche typologique) soit parce qu'il y en a une infinité (approche contingente). Les résultats obtenus présentent donc un faible degré de généralisation.

La distinction qui peut être faite entre le courant de la spécificité et celui de la diversité réside dans le fait que la première est fondé sur « la recherche sur la PME » et la seconde s'appuie sur la « recherche dans la PME »¹⁹, en effet les chercheurs dans un souci de généralisation inhérente à l'esprit scientifique fait « d'une recherche dans une PME, une recherche sur la PME », autrement dit passer du statut de champ à celui d'objet.

¹⁹ BAYAD M., MAHE DE BOISLANDELLE H., NEBENHAUS D., SARNIN P., « Paradoxe et spécificités des problématiques de gestion des ressources humaines en petites et moyennes entreprises », Gestion 2000, n°1,1995.

Chapitre I : Concepts sur les PME

3-3- La théorie de la synthèse (1980-1990) :

Le courant de la synthèse est le premier résultat d'une conciliation entre les deux précédents courants de pensées (y compris, le courant de la spécificité et celui de la diversité), qui a pour objectif de concilier la diversité dans l'universalité de la spécificité de la PME.

Cette prise de conscience de la nécessité d'intégrer la diversité aux travaux de la spécificité prend un réel essor à la fin des années 80. La particularité de ce courant est de considérer que la spécificité du concept PME est modulable, autrement dit les PME sont plus au moins spécifiques, c'est-à-dire que ces caractéristiques spécifiques ne sont pas figées mais élastiques.

Au début des années 90, plusieurs auteurs développent cette idée, tel que les travaux de Julien, 1994 dans PME : bilan et perspectives, dont il propose une typologie sur continuum qui peut s'apparenter à une sorte de polymorphisme de la spécificité de la PME qui est présenté comme suite sur le schéma ci-dessous (typologie sur continuum).²⁰

²⁰ JULIEN P.A., les PME : bilan et perspectives, Edition Économica, paris, 1994-a. p.51.

Chapitre I : Concepts sur les PME

L'interprétation de ce schéma et comme suit :

D'une part, « on peut considérer que les plus petites entreprises ont toutes les caractéristiques à la gauche de ce continuum, alors que les plus grandes ont plutôt les caractéristiques à la droite de celui-ci, entre les deux, on retrouve les moyennes et les grandes entreprises ayant plus ou moins des caractéristiques intermédiaires »²¹, dans ce cas, ce continuum donne une appréciation de l'évolution des entreprises selon leurs dimensions, de la toute petite à la très grande taille. Il s'agit d'une modélisation de l'effet-taille.

D'autre part, on peut utiliser cette schématisation pour y avoir une évolution à l'intérieur du concept PME. A la fin de son énumération, Julien rajoute : « ces caractéristiques peuvent être vues sur un continuum, du moins au plus ». Dans ce cas, l'ensemble des PME se situent à l'intérieur du cadre tout en sachant que les caractéristiques traditionnelles se situent vers la gauche tout en admettant que certaines PME peuvent présenter pour certaines dimensions un positionnement plus marqué vers la droite. Ces différences étant dues justement à la grande hétérogénéité des PME. Cette interprétation permet alors de combiner les spécificités et les diversités des PME.

3-4- Le courant de la dénaturation (1990) :

L'approche de la dénaturation repose sur l'idée que la PME est spécifique mais admet également qu'une entreprise de petite taille puisse de plus correspondre à la conception classique de la PME tel qu'elle est décrite par la littérature. En effet, cerner les limites de la spécificité de la PME, c'est admettre que dans certains cas des entreprises sortent du cadre de paradigme de la spécificité, bien qu'elle soit de petite dimension. Dans ce sens, le courant de la dénaturation cherche à répondre à la question suivante : dans quelles conditions peut-on accepter la thèse de la spécificité et à partir de quel moment ce concept n'est-il plus valide ? Autrement dit, qu'elle est la taille critique que peut prendre une PME, qui au-delà de ce seuil n'est plus considéré comme telle ?

A cet effet, ce courant de pensée prend en considération les caractéristiques propres de la PME, tel que (évolution de son environnement, contrôle externe, ouverture du capital ...) qui peuvent provoquer un changement de concept PME.

Les tenants de cette approche partent de l'idée que, pour que l'objet-PME puisse être un véritable objet de recherche, il faut, non seulement le définir, mais aussi en fixer les limites. Il convient donc d'adopter une démarche contingente de la spécificité. Ainsi

²¹ Julien p. A. op.cit., p.57.

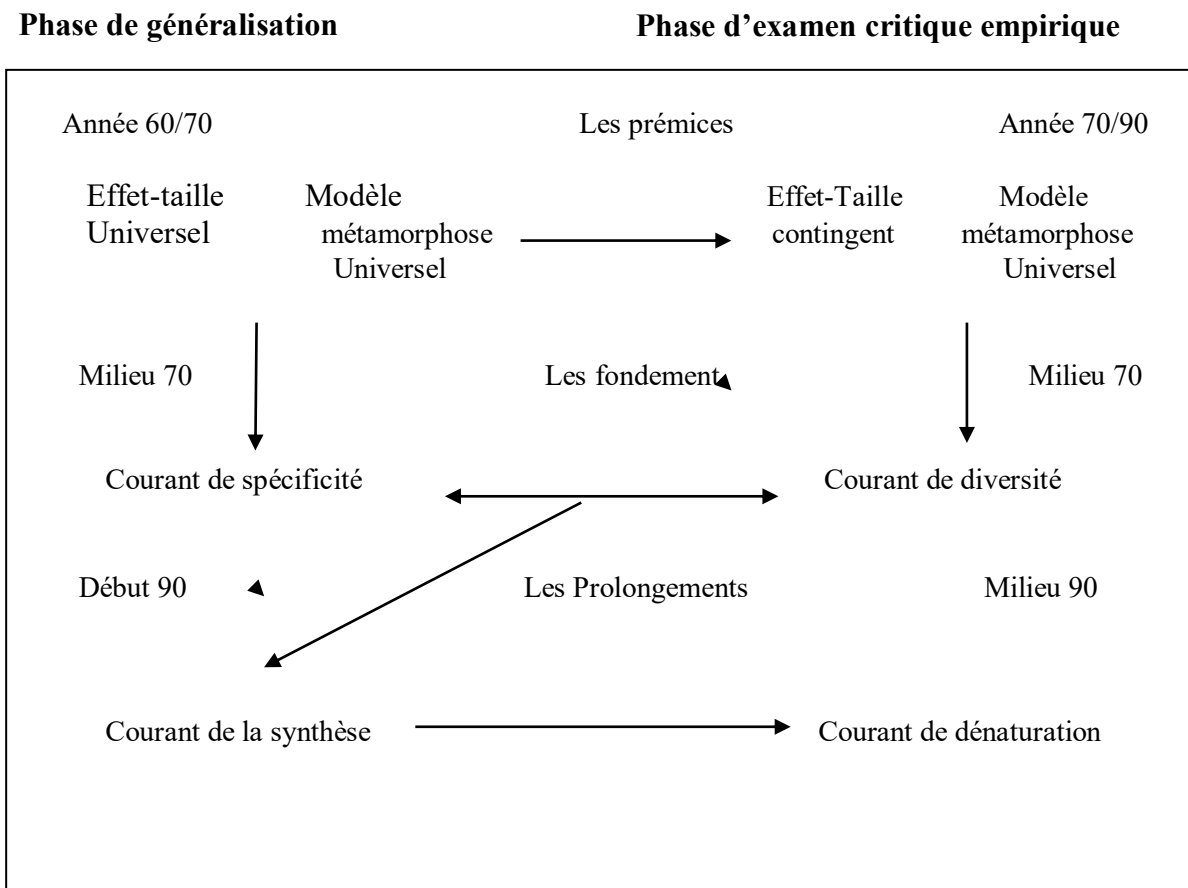
Chapitre I : Concepts sur les PME

O.TORRES souligne que : «L’approche de la dénaturation que nous préconisons est une démarche qui s’attache davantage à cerner les limites du cadre de validité et/ou du champ d’application du modèle théorique de la PME qu’à le valider»²².

En définitive, cette approche sert d’une part, à proposer une reformulation de la spécificité de la PME, après avoir identifié des types contre nature (réfutation empirique), d’autre part, à expliquer pourquoi la PME, placée dans un tel contexte n’est plus conforme au modèle général (réfutation logique).

En résumé, chaque courant contribue à fournir aux courants suivants les éléments de base pour faire progresser l’état des connaissances de la PME. Le schéma ci-dessus illustre tous les courants, travaux antérieurs qui constituent très souvent des acquis ou les bases sur lesquels les courants successifs sont fondés.

Schéma n° 04 : Evolution de la recherche en PME.



Source : O. Torres : *Vingt-cinq ans de recherche en PME : une discipline entre Courants et contre-courant*, p.21.

²² O. TORRES : le management stratégique en PME : entre spécificité et dénaturation, p10.

Chapitre I : Concepts sur les PME

4- Caractéristiques et stratégies de la PME

4-1- caractéristiques des PME

Les PME présentent de nombreuses spécificités. Du fait de leur taille, elles ont une structure souple, mais sont souvent dépendantes de leur environnement et ont une activité vulnérable. Par ailleurs, la plupart des dirigeants de PME privilégient l'indépendance et la pérennité de leur entreprise à sa croissance.

Avant de déterminer une stratégie, la PME se doit, comme la GE, d'établir un diagnostic externe et interne qui lui permettra d'identifier des opportunités de développement ou au contraire des menaces. Cette démarche permettra à la PME de dégager ses caractéristiques à savoir ses forces et faiblesses.

4-1-1- Les forces de la PME

La PME présente généralement une structure simple et flexible qui lui permet d'être réactive à toute modification de l'environnement.

Cette organisation entraîne de faibles coûts de structure ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la GE. Cependant, dans une phase d'expansion qui pourrait entraîner des modifications de sa structure, la PME devra faire en sorte que ces coûts soient absorbés par les ventes futures.

Les niveaux hiérarchiques étant souvent très réduits, les processus de décisions sont plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité. L'information circule également de manière plus efficace même si elle revêt un caractère informel.

Dans les PME, les salariés peuvent être plus motivés que dans une GE. En effet, ils peuvent se sentir plus impliqués dans la pérennité de la PME car cette dernière n'offre pas toutes les possibilités d'une GE en cas de licenciement (reclassement, indemnités de licenciement par exemple). De plus, la taille de la PME permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de décision.

4-1-2- Les faiblesses de la PME

La taille de la PME est aussi un handicap. En effet, la PME est vulnérable de par son domaine d'activité. Si la PME est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit. La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur

Chapitre I : Concepts sur les PME

s'expose à un risque économique très important. L'agressivité de la GE doit conduire la PME à mettre en place une "veille" pour maintenir sa position de leader dans son secteur d'activité. Cette "veille" peut être coûteuse à la PME.

La PME peut également rencontrer des problèmes de financement liés à son développement. En effet, les banques sont souvent réticentes à accorder des crédits quand les PME ne sont pas adossées à de grands groupes. En cas d'évolution, la PME peut rencontrer des rigidités au changement.

Dans une PME, les salariés ont des évolutions de carrière (verticales et horizontales) moins importantes que dans les GE. Un changement pourrait les conduire à assumer des nouvelles fonctions pour lesquelles ils ne sont pas formés et ainsi modifier le climat social. La PME devra s'appuyer sur ses forces et limiter l'impact de ses faiblesses pour déterminer la stratégie la mieux adaptée à son activité et à sa position dans l'environnement économique.

4-2- LES STRATEGIES DES PME :

Il s'avère que la stratégie de spécialisation semble la mieux adaptée à la PME. Mais toutefois cette stratégie peut, dans un deuxième temps, aboutir sur une stratégie d'impartition.

a. La spécialisation : Il s'agit pour la PME de ne fabriquer qu'un seul type produit. La PME base sa stratégie sur la recherche d'une niche. Elle vise à donner à l'entreprise un avantage concurrentiel qui porte sur le prix et/ou sur une différenciation perçue comme unique par une cible restreinte. Elle va essayer de se démarquer de la GE en accentuant un avantage compétitif sur un segment suffisamment petit pour ne pas intéresser la GE. Au niveau de son métier, la PME va essayer de réduire l'accessibilité à son domaine d'activité en développant un savoir-faire.

La PME adopte une stratégie de spécialisation (appelée également stratégie de focalisation) quand elle ne souhaite pas dépasser une certaine taille ou qu'elle ne dispose pas de moyens suffisants pour couvrir tout le marché. Une telle stratégie aboutit à la création d'un avantage concurrentiel dans la mesure où la présence sur le segment permet de mieux répondre à la demande en termes de prix ou de différenciation. L'avantage de la focalisation est supérieur à celui qu'aurait permis une présence sur plusieurs segments. De plus, les coûts supportés sont inférieurs à ceux engendrés par une non- focalisation.

Toutefois, pour limiter les risques dus à cette spécialisation et assurer la pérennité, d'autres options stratégiques s'offrent à la PME, fondées sur la concertation et sur la coopération.

Chapitre I : Concepts sur les PME

b. La stratégie d'impartition : (ou d'alliance) : La coopération entre entreprises est un phénomène récent qui s'est fortement développé au cours des deux dernières décennies. Les mutations de l'environnement (déréglementation des marchés, division internationale du travail, pression de la concurrence) ont conduit les entreprises à coopérer pour assurer leur avenir lorsque ce n'est pas leur survie. Les relations de coopération peuvent prendre la forme d'alliances (entreprises de même secteur dans la même filière) ou de partenariats (entreprises appartenant à des champs concurrentiels totalement différents).

Les objectifs qui poussent les entreprises à s'allier avec des partenaires qualifiés sont liés à l'entreprise elle-même (réduire les coûts en les partageant, valoriser une invention, rentabiliser ses investissements, provoquer des effets de synergie, renforcer la compétitivité) et aux marchés (rechercher une taille critique, accéder à de nouveaux marchés, neutraliser un concurrent, trouver un financement).

La Cosmetic Valley (Eure et Loir) et la Plastic Valley (Ain/Jura) sont deux exemples qui illustrent ce type de stratégie. Ces entreprises constituent un réseau qui leur permet de mettre en commun leurs compétences. A travers leur association, les PME de la Cosmetic Valley sont représentées dans des grands salons professionnels internationaux. Cette forme de coopération permet aux PME de rester juridiquement indépendante mais de se développer sur une niche particulière et/ou à l'international. Elle est également une nouvelle manière de résister aux GE.

Dans un système de concurrence de plus en plus importante, les PME sont obligées de réfléchir à moyen et long terme. Face aux grands groupes, il semble que les meilleures stratégies possibles soient : stratégie de spécialisation qui leur permet de devenir indispensable et ainsi envisager un développement international, stratégie de regroupement pour proposer des offres communes aux donneurs d'ordres. Il faut comme pour les grands groupes viser "l'excellence" car la mondialisation concerne toutes les entreprises.

Chapitre I : Concepts sur les PME

Section 02 : Les PME en Algérie

Depuis le passage de l'Algérie à l'économie de marché, la création d'entreprise a connu un mouvement croissant, et 60% des PME existantes en 2000 ont été créées après 1994, soit après l'adoption d'un nouveau code d'investissement (Octobre 1993).

et après l'entrée en vigueur du programme d'ajustement structurel (PAS) (Mai 1994).

Dans cette section, nous commencerons par quelques repères historiques sur l'évolution de la création des PME en Algérie depuis 1962, ensuite nous essayerons de donner une définition algérienne des PME, et les aides de l'Etat pour la création et le développement des PME/PMI, les facteurs de localisation des PME algériennes, les contraintes rencontrées par les PME algériennes, et en fin les caractéristiques des PME algériennes.

1- Genèse et définition du développement des PME en Algérie

1-1- Genèse du développement des PME en Algérie

Depuis l'indépendance, le secteur des PME en Algérie a passé par 03 périodes essentielles dont au début elles jouaient un rôle secondaires. Ces périodes sont:

A- La période 1962-1982²³ :

Juste après l'indépendance les entreprises ont été confiées à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers, et furent intégrées dans des sociétés nationales à partir de 1967.

Cette période a été caractérisée par l'adoption d'une économie planifiée et d'une Industrie basée sur la fabrication des biens d'équipement et des produits intermédiaires.

En 1963 le premier code d'investissement a été promulgué, et malgré les avantages et les garanties proposées aux investisseurs, ce code n'a pas abouti aux résultats attendus pour développer le secteur des PME/PMI.

Suite à cet échec, un autre code des investissements N° 66/284 a été promulgué le 15/09/1966, ce code a essayé de donner un rôle plus important au secteur privé dans le développement économique algérien tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public sur les secteurs stratégiques de l'économie.

²³ Samia GHARBI, « LES PME/PMI EN ALGERIE : ETAT DES LIEUX », CAHIERS DU LAB.RII (Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation), DOCUMENTS DE TRAVAIL N°238, UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE, Mars 2011. P 05.

Chapitre I : Concepts sur les PME

Ce code a donné naissance à la Commission Nationale des Investissement (CNI) un organisme qui délivre des agréments pour tout investisseur et entrepreneur privé.

Cependant la PME a marqué réellement son démarrage à partir du premier plan quadriennal 1970-1973 qui avait prévu un programme spécial de développement des industries locales, poursuivis d'un deuxième plan quadriennal 1974-1978. Durant toute cette période, le développement de la PME a été initié exclusivement par le secteur public dont les objectifs constituent à assurer un équilibre régional.

b. La période 1982-1988: ²⁴

Durant cette période, de grandes réformes ont été amorcées sous toujours le système de l'économie administrée. Les deux plans quinquennaux (1980-1984) et (1985-1989) sont l'exemple de ces réformes entamées en faveur du secteur privé.

Il a eu parallèlement une promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982) qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières.

- L'accès, même limité, aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'aux systèmes des importations sans paiement.

Cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que :

- Le financement par les banques ne dépasse pas 30% du montant total de l'investissement.
- Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif.
- L'interdiction de posséder plusieurs affaires.

²⁴ Merzouk F (2009) *PME et compétitivité en Algérie*, colloque international sur (Les PME Maghrébines: un facteur d'intégration régional), faculté des sciences économiques de gestion et commerciales, université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen, Algérie, 27-28 mai 2009.

Chapitre I : Concepts sur les PME

c. A partir de 1989²⁵:

Le nouveau cadre législatif mis en place, et les réformes structurelles engagés dès 1989, ont entraîné un développement remarquable du parc des entreprises privés, Reconnaissant ainsi l'importance du développement des PME/PMI pour une économie de marché. Petit à petit, les PME/PMI ont commencé à occuper une place importante et particulière dans l'économie algérienne.

En 1990, une nouvelle doctrine a commencé à prendre forme, donnant ainsi l'occasion à toutes les entreprises algériennes, qu'elles soient publiques ou privées, de bénéficier du même traitement depuis la suppression totale des monopoles, jusqu'à la liberté d'accès au commerce extérieur.

Il ne s'agissait pas uniquement de l'investissement privé national, la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit, ouvre la porte à toutes les formes de contribution du capital étranger, et encourage toute forme de partenariat sans exclusivité, y compris en la forme d'investissement direct.

Théoriquement, la législation a finalement été adaptée aux exigences du développement, qui consacrent la convergence de toutes les forces pour stimuler la relance de l'économie.

L'Etat voulait faire du code de l'investissement de 1993 une nouvelle politique de promotion de l'investissement. Cela signifie un immobilisme de tout un environnement censé être au service de l'investissement. Les lourdeurs bureaucratiques, les problèmes liés à la gestion du foncier industriel entre autres, ont constitué des obstacles au dispositif mis en place .

1-2- Définition algérienne des PME

En Algérie, le développement de la population des PME a connu une augmentation importante depuis 1995. Cette évolution est le résultat des mesures d'incitation et d'encadrement, en faveur de la promotion de l'investissement, prises par les pouvoirs publics dans le cadre des réformes économiques libérale. Cependant au-delà de l'expansion du tissu de la PME ainsi enregistrée, le concept PME en Algérie reste très flou en comparaison avec celui en vigueur dans les pays industrialisés.

²⁵ Tahraoui M (2007/2008) *Pratiques bancaires de banques étrangères envers les PME Algériennes: cas de la Société Générale Algérie*, mémoire de magistère en sciences commerciales, option finance et économie internationale, université d'Oran, Algérie, 2007/2008.

Chapitre I : Concepts sur les PME

Jusqu'à 2001, il n'existait pas une définition officielle de la PME en Algérie et l'Office National des statistiques (ONS) définissaient la PME comme étant une entreprise de production de biens et services employant de 1 à 250 personnes. Au regard de cette définition, seul le critère effectif comptait. En décembre 2001, l'adoption de la loi d'orientation s'inspire de celle adoptée par l'Union Européenne, l'Algérie a adopté la charte de Bologne de juin 2000 sur la définition européenne des PME. La définition de la PME adoptée par l'Algérie est basée sur trois critères suivant : les effectifs, le chiffre d'affaires/ bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise

La PME, quel que soit son statut juridique, est définie comme étant une entreprise de production des biens et des services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas le 2 milliards de Dinars (DA), ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars et qui respecte le critère de l'indépendance. Cette loi sur les PME distingue trois types d'entreprises :

- **la moyenne entreprise** : toute entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est entre 100 et 500 millions de Dinars.
- **La petite entreprise** : toute entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars.
- **La très petite entreprise (TPE)** : toute entreprise employant de 1 à 9 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 20 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède 10 millions de Dinars.

Tableau n° 2 : les critères de définition de la PME Algérie.

Catégorie d'entreprise	Nombre d'employés	Chiffre d'affaires annuel en DA	Chiffre d'affaires annuel en DA
Moyenne	50 à 250	200 millions à 20 milliards	100 à 500 millions
Petit	10 à 50	20 millions à 200 millions	Inférieur de 100 millions
Très petit	01 à 09	Inférieur à 20 millions	Inférieur de 10 millions

Source : la loi n°01.18 du 12 décembre 2001 sur l'orientation et la promotion de la PME.

Chapitre I : Concepts sur les PME

2- Les aides et soutiens de l'Etat pour la création et le développement des P.M.E/P.M.I

Pour faire face aux multiples risques, les Pouvoirs Publics ont opté pour la création et la mise en œuvre de fonds et caisses de garantie qui rassurent les banques dans l'octroi de fonds, tels le FGAR aux P.M.E. /P.M.I., le fonds de garantie des crédits des micro entreprises, le fonds de caution mutuelle de garanties des risques crédit investissement, la caisse de garantie des crédits à l'investissement CGCI /PME.

2-1- La typologie des mesures d'aides financières entreprises par les Pouvoirs Publics

L'éventail des mesures d'aide s'élargit progressivement et se concrétise par des solutions d'accompagnement financier à de nombreux projets. Celles ci se déclinent en fonction des caractéristiques des projets (investissement productif, création d'emplois, âge du promoteur) de leur localisation (zones à développer ou autres), de leur niveau de financement. Les mesures d'aides financières sont inscrites dans les dispositifs divers selon les textes réglementaires, le champ d'application et les conditions d'éligibilité.

2-1-1- Le microcrédit :

Les aides accordées dans le cadre du dispositif micro crédit s'adressent aux personnes âgées de plus de 18 ans et plus, il est caractérisé par le petit volume des unités créées. Il permet un coût global du projet se situant entre 50 000 DA et 350 000 DA maximum. Les entités achètent leurs équipements avec des petits montants accordés par les banques avec des taux d'intérêt bonifiés par l'Etat, ces prêts sont remboursables sur une période allant de 12 à 60 mois.

2-1-2- Les aides accordées dans le cadre de l'ANDI²⁶ :

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement est créée par le décret exécutif n° 02/282 du 24/09/2001 ne limite ni l'âge, ni le niveau de financement. Son dispositif est applicable aussi bien pour les investisseurs nationaux que pour les investisseurs étrangers. Les textes fixent aussi le type de financement, c'est-à-dire, pour la création, pour l'extension, la réhabilitation et restructuration, ainsi que les avantages²⁷ fiscaux et parafiscaux accordés en

²⁶ l'ANDI remplace l'Agence pour la Promotion et le Soutien à l'Investissement (APSI) institué par le décret n° 93/12 du 05/09/93.

²⁷ www.andi.dz

Chapitre I : Concepts sur les PME

régime général (pour les investissements courants) et en régime dérogatoire (pour les investissements dans les zones à développer et pour les investissements soumis à convention).

L'ANDI gère le Fonds d'Appui à l'Investissement en collaboration avec le Conseil National de l'Investissement (CNI) créée par l'ordonnance 01-03, qui en définit le montant. Les projets qui peuvent bénéficier des avantages de ce fonds sont ceux des zones à développer et les investissements soumis à convention.

A coté de ces deux régimes de l'ANDI, il y a d'autres régimes d'avantages pour certains domaines, telles les entreprises créées avec le soutien de l'ANSEJ et de la CNAC, l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, et les exportations.

2-1-3- Les aides financières par l'ANSEJ

Ce dispositif est mis en place depuis 1997 dans le but de permettre aux jeunes dont l'âge est compris entre 19 et 35 ans, pour le gérant l'âge peut aller jusqu'à 40 ans, de créer des entreprises de petite taille (généralement des micro entreprises) dont le coût total ne dépasse pas dix millions de dinars. Il peut concerner deux types d'investissement : celui de la création ou de l'extension du projet.

Le porteur du projet peut recevoir des aides financières²⁸ dont le montant et la nature varie selon que le financement soit mixte ou triangulaire.

Pour le financement mixte dont la prise en charge se fait conjointement par l'initiateur du projet et par l'ANSEJ, cette aide prend la forme d'un crédit sans intérêt complétant l'apport financier personnel de l'investisseur. Ce crédit est puisé dans le Fonds de Soutien à l'Emploi de Jeunes (FSEJ). Il s'agit donc d'un crédit à long terme accordé par l'agence, dispensé du paiement des intérêts. Quant au financement triangulaire qui implique conjointement l'ANSEJ, la banque, le promoteur : les aides prennent la forme de :

- Crédit sans intérêt accordé par l'ANSEJ
- Bonification des taux d'intérêt, c'est-à-dire, que l'ANSEJ prend en charge une partie des intérêts des crédits accordés par la banque. Le niveau de la bonification des taux d'intérêt varie selon la nature et la localisation de l'activité (zone spécifique ou non).

²⁸ www.ansej.org.dz.

Chapitre I : Concepts sur les PME

2-1-4- les aides financières du dispositif CNAC

Le dispositif CNAC est créé par décret présidentiel n° 03-514 du 30/12/2003 dans le but de soutenir la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 ans et plus. Les jeunes chômeurs ayant obtenus l'accord favorable de la part du comité de sélection et de validation (C.S.V) de la CNAC et de la banque partenaire sollicitée pour le financement du projet concerné, peuvent prétendre à un prêt non rémunéré. Les taux de bonification des taux d'intérêt sont modulés selon les secteurs d'activité et la zone où le projet est réalisé : Selon le secteur d'activité :

- Celui-ci est de 75% du taux d'intérêt appliqué par la banque lorsque l'investissement est réalisé dans l'agriculture, l'hydraulique, la pêche.
- Il est de 50 % du taux d'intérêt lorsque l'investissement est réalisé dans d'autres secteurs d'activité.
- Selon la zone :
 - 90% lorsque le projet est classée dans une zone spécifique (classée par les Pouvoirs Publics comme zones à promouvoir) ;
 - 75% lorsque le projet est réalisé dans une Wilaya du sud ou des hauts plateaux.

2-1-5- Aides par le Fonds National de la Régulation et du développement

Agricole : FNRDA

Ce fonds apporte un soutien financier pour les projets d'investissement destiné à l'agriculture pour permettre de renforcer le marché agricole. Dans ce cadre, il n'est demandé aucun fonds propre au promoteur puisque le financement est assuré à raison de 50% par concours définitifs (non remboursable) et 50% par crédit bail.

Dans le cas où le portefeuille d'activités est significatif, le promoteur peut bénéficier aussi du financement des études technico-économiques par le FNRDA.

Chapitre I : Concepts sur les PME

2-1-6 Les autres formes d'aides financières aux P.M.E.

Il existe d'autres formes d'aides financières apportées aux P.M.E. telles que :

- Le bénéfice de micro crédits auprès de l'Agence Nationale de Développement Social (A.N.D.S) destiné aux jeunes chômeurs âgés plus de 18 ans porteurs de micro projets qui sont disqualifiés auprès d'autres intermédiaires financiers et bancaires.
- Les aides apportées par le Fonds National pour l'Environnement et la Dépollution (F.N.E.D) aux entreprises qui ont des contraintes de coûts de dépollution.
- Le programme du MEDA, soutenant la transition économique des pays tiers méditerranéens (PTM) et la réalisation d'une zone euro-méditerranéenne de libre échange en appuyant les réformes économiques et sociales pour la modernisation des entreprises et le développement du secteur privé, met particulièrement l'accent sur l'appui aux petites et moyennes entreprises et la création d'emplois.

3- Principales contraintes rencontrées par les PME algériennes

Des informations recueillies auprès de certaines institutions publiques et privées ainsi qu'auprès de quelques entrepreneurs sur la problématique de la création d'entreprises privées en Algérie, quelle qu'en soit la forme juridique : SARL, SNC, EURL, et sa nature économique, permettent de dire que le territoire algérien, en même temps, qu'il confère des opportunités pour leur implantation présente également des forces répulsives dont la typologie se fixe autour de deux grandes catégories de contraintes : exogènes et endogènes.

3-1- Les contraintes exogènes :

Ce type de contraintes, dites exogènes, résulte de deux origines distinctes. Les premières sont générées par la nature géographique de l'espace physique d'implantation des entreprises. Les secondes, quant à elles, sont le résultat des actions administratives dont on note les mesures prises par les Pouvoirs Publics en vue de la protection de l'environnement, l'opacité de l'information, la bureaucratie...

Chapitre I : Concepts sur les PME

3-1-1- Les contraintes géographiques :

Celles-ci sont issues de la nature même du territoire. Elles représentent des obstacles préliminaires que les promoteurs de projets industriels subissent avant d'entamer leurs démarches pour la mise en œuvre de leur projet d'investissement. Les contraintes géographiques peuvent être appréhendées à deux niveaux : le relief et l'état du foncier.

3-1-1-1- Le relief :

Pour ce qui est du relief, l'espace algérien se caractérise par un ensemble de montagnes et quelques plaines au Nord tandis que le Sud est complètement désertique. Les autres éléments (climat, réseau hydrique...) sont aléatoires surtout ces dernières années. Ceci rend difficile le processus d'implantation des activités économiques en général et industrielles en particulier. Le relief, plutôt hostile, engendre un déséquilibre spatial en termes d'entreprises et une hypertrophie au niveau des espaces urbains.

Les caractéristiques du relief plutôt désavantageuses pour la localisation des activités économiques fait que l'état du foncier industriel, considéré comme l'un des principaux facteurs recherchés par les entreprises, s'avère être une ressource rare en Algérie.

3-1-1-2- La problématique de foncier industriel :

La rareté du foncier met les porteurs de projets devant une double situation désorientant souvent leur décision de localisation : il s'agit de la cherté du foncier industriel et de la nature juridique des terrains, qui, en grande partie, font l'objet de propriété privée qui échappe totalement au contrôle de l'Etat. Ce dernier doit, en principe, jouer le rôle de régulateur en la matière, or :

On assiste à un phénomène de spéculation foncière très importante, qui génère un décalage flagrant entre le prix du foncier public et celui du privé. Face à la surenchère du prix du foncier, les investisseurs privés ne trouvent aucun intérêt à se localiser notamment ceux dont les projets sont de petites tailles et avec des ressources financières limitées.

En ce qui concerne sa nature juridique, il faut noter que la plupart des terres utilisables relèvent du domaine collectif, c'est-à-dire, qu'elles appartiennent à l'ensemble de la famille ou à un groupe de personnes, A défaut d'actes de propriétés, toutes actions de vente ou cession deviennent difficiles. Les informations concernant le foncier se sont encore compliquées depuis la constitution de 1989, qui a ré institué la protection de la propriété privée et la loi portant orientation foncière. C'est ainsi, par exemple, que l'entreprise CEVITAL, spécialisée dans l'agro-alimentaire, s'est heurtée dans sa première démarche

Chapitre I : Concepts sur les PME

d'implantation au problème du foncier dans la Wilaya de Tizi-Ouzou et a désorienté son projet vers Bejaïa.

Les Pouvoirs Publics²⁹ tentent d'atténuer les effets pervers de cette contrainte et Prennent l'initiative de mettre, entre autres, à la disposition des jeunes promoteurs des projets, inscrits dans le cadre de l'ANSEJ, des infrastructures issues des entreprises publiques dissoutes ou construisent des locaux dans le cadre de création de pépinières d'entreprises (Tizi-Ouzou, Tipaza...) mais cela demeure très en deçà des besoins.

3-1-2- Les contraintes administratives

Les contraintes administratives se traduisent généralement par :

- Le respect de règles formelles, l'excès de démarches et les dossiers exigés (le registre de commerce par la CNRC, l'autorisation d'exploitation par les services de la Wilaya, l'attestation d'hygiène, l'attestation d'éligibilité, l'attestation de conformité et autres). Les nombreuses procédures et surtout le manque de coordination entre les structures concernées poussent les promoteurs à détourner le projet de son objectif initial, le localiser dans d'autres territoires ou carrément l'abandonner.
- Les difficultés sont accentuées par le manque de transparence ou l'inexistence d'informations et de leur échange entre les partenaires respectifs intégrés dans le

processus de création d'entreprises: le promoteur, l'Ansej , l'Andi, la Cnac, l'Angem, le Trésor, la banque, la caisse ou le fonds de garantie

- Par ailleurs, la logique de protection de l'environnement et la nécessité d'aménagement du territoire, se trouvent controversées par les attentes des entrepreneurs privés pour lesquels, les préoccupations de maximisation de profit l'emporte sur ces considérations. A titre d'exemple, les interventions des Pouvoirs Publics empêchent l'implantation de projets portant atteinte à l'environnement, voir la localisation d'unités industrielles à proximité de cours d'eau, d'ateliers de fabrication à coté des habitations...

²⁹ L'ordonnance promulguée et publiée dans le journal officiel n° 53 du 30 août 2006 fixent les conditions et modalités de concession et de cession des terrains relevant du domaine de l'Etat, destinés à la réalisation des projets industriels.

Chapitre I : Concepts sur les PME

- A ces différents obstacles, s'ajoute le manque de culture et d'initiatives industrielles et managériales chez les populations concernées. L'âge relativement jeune des promoteurs, leur manque d'expérience et de qualifications nécessaires (leurs rudiments de savoir sont très souvent acquis par apprentissage) limitent leurs interventions.

3-2- Les contraintes endogènes

Outre les contraintes imposées par l'environnement naturel et administratif, les obstacles d'ordre économique et technique pèsent lourdement sur le démarrage des entreprises. En effet, un grand nombre d'entre elles surtout les petites, qu'elles soient de biens ou de services, formelles ou informelles, succombent au bout de la deuxième ou parfois la troisième année de leur existence.

3-2-1- Les contraintes économiques :

Les contraintes économiques relèvent d'une connaissance insuffisante du marché et des mécanismes de financement mal maîtrisés.

- L'accès au marché, en amont et en aval, constitue l'un des principaux objectifs de l'entrepreneur lors du lancement de son projet.

En amont, l'essentiel de ses approvisionnements en matières premières, fournitures ou biens d'équipement proviennent de l'extérieur. Ceci occasionne non seulement des paiements en devises mais aussi, souvent, faute de leur non-obtention auprès des banques, les entrepreneurs subissent l'emprise du marché informel. Ces derniers font également face à de multiples tracasseries au niveau des services douaniers et des réseaux de financement, qui se répercutent négativement sur les délais de livraisons des marchandises.

En aval, c'est-à-dire, sur le marché d'écoulement des produits, les entreprises font face à une double concurrence : celle des produits domestiques et celle des produits étrangers importés légalement ou par le circuit informel.

- Les contraintes de financement, en ce qui les concerne, revêtent beaucoup d'aspects : les besoins financiers, l'efficacité des sources de financement, la nature du financement...

Chapitre I : Concepts sur les PME

3-2-2- Les contraintes technologiques

La création d'entreprises nécessite une technologie et des équipements qui s'acquièrent, presque en totalité, auprès de pays étrangers notamment européens (France, Espagne, Italie, Allemagne..). En plus des marchandises, les entrepreneurs se doivent d'importer l'ingénierie, les licences et les brevets nécessaires à leur cycle d'exploitation. Effectivement, la maîtrise de la technologie incorporant des systèmes informatiques et électroniques nécessite des compétences adéquates. Or, les porteurs de projets sont très souvent limités non seulement en matière commerciale et managériale mais surtout dans le domaine technologique. Certes, quelques tentatives innovantes existent mais elles restent minimes.

Pour ces raisons, de nombreux chefs d'entreprises font recours au partenariat avec les fournisseurs étrangers, stratégie qui paraît appropriée à plus d'un titre. Exemples : l'EPB (Entreprise Portuaire de Bejaïa) constitue un joint-venture avec le groupe singapourien PORTEK, TCHIN LAIT est en contrat de franchise avec le leader mondial de production laitière CANDIA, La Nouvelle Conserverie Algérienne a conclu un contrat de partenariat avec TETRA PAK pour la fabrication de lait UHT....

Il ressort, que la fragilité du mouvement de création d'entreprises privées est liée à l'ensemble de ces facteurs hostiles mais, dans la majorité des cas, les contraintes de financement demeurent prépondérantes.

3-2-3- Les contraintes de financement de la création des entreprises privée :

La plupart des chefs d'entreprises, et autres opérateurs économiques relèvent que l'accès au financement et notamment de l'investissement initial connaît des handicaps. Plus précisément, ils considèrent que le financement de la phase de création est le maillon le plus vulnérable. En effet, « le taux d'échec dans le financement de la création d'entreprise est de l'ordre de 30 à 40% »³⁰ selon les chiffres révélés par les institutions financières. D'ailleurs, comme le souligne F. Prakke : les diverses formes de financement sont comme « les maillons d'une chaîne »³¹, le plus faible déterminant la résistance de toute la chaîne. Les principales contraintes de financement recensées sont les suivantes:

- Le recours au financement informel.

³⁰ La Tribune du 15 juillet 2006 opt. citée

³¹ Cité par Lachmann : « Le capital-risque au coeur du financement de l'innovation des P.M.E. », Revue Problèmes économiques, n°2 658, 2000, p.2

Chapitre I : Concepts sur les PME

- La contrainte des besoins de financement et de leur évaluation.
- Les conditions d'accès à la source de financement.
- L'insuffisance du montant accordé par rapport à la taille du projet .
- Les lenteurs dans la décision d'octroi de crédit .
- La consistance de garantie.

3-2-3-1- Le recours au financement informel

Bien qu'il soit difficilement quantifiable, le financement informel ³² constitue une source d'argent appréciable pour les jeunes promoteurs et ce, pour plusieurs raisons :

L'absence de conditions préétablies (pas de démarche à effectuer, pas de formalités à remplir, et surtout pas de garantie à donner), l'absence de frais de gestion (pas d'administration), l'absence de cadre fixe, donc pas de contrôle ; ce qui permet l'évasion fiscale. Il constitue un apport financier aux moments et aux endroits voulus sans coûts de transaction et parfois sans intérêts.

Les jeunes promoteurs le réalisent à travers l'épargne personnelle, les prêts de famille, d'amis, collègues. Ils peuvent aussi débrouiller un crédit fournisseur, une avance de paiement du client à la commande... A ce titre, rappelons que beaucoup de surplus de liquidités dégagés par les ménages et même certaines entreprises s'orientent vers les réseaux informels, qui alimentent, entre autres, bon nombre de micro entreprises et P.M.E privées.

Notons, toutefois, que le financement informel présent, lui aussi, des limites : sous capitalisation des petites unités créées, le prêteur informel peut exiger une contrepartie non mesurable, par exemple, l'embauche d'un proche, une demande future de prêt, un remboursement en nature (produits fabriqués)...

3-2-3-2- Le financement bancaire

Qualifiée encore d'économie d'endettement, en Algérie, les financements des entreprises se font de manière prépondérante auprès des banques qu'ils s'agissent de crédits d'investissement ou d'exploitation. Néanmoins, l'accès aux crédits bancaires demeure contraignant et les porteurs de projets. sont parfois amenés à abandonner leur initiative.

³² Est considéré comme financement informel toute opération financière qui ne passe pas par le circuit institutionnel et, qui est essentiellement fondé sur le mode relationnel sans contrat permettant de décrire l'ensemble des engagements réciproques.

Chapitre I : Concepts sur les PME

Conclusion

L'Etat algérien, depuis la fin des années 90, utilise plusieurs politiques pour la création et le développement des PME/PMI, et leur participation au développement économique du pays. Mais tout ça reste insuffisant à cause de nombreuses difficultés et contraintes que rencontrent les entreprises et les porteurs de projet. En ce qui concerne le financement des PME, il est indéniable que la contrainte ne se situe plus depuis 2001 dans l'absence des ressources, mais les faiblesses relèvent beaucoup plus de leur coût, et généralement de l'ensemble des mécanismes de financement et de la faiblesse d'absorption du tissu socio-économique.

Aussi, dans ce contexte jalonné de véritables contraintes, l'émergence d'un authentique tissu industriel, formé de PME ne montre pas suffisamment de résultats escomptés au vu de leur nombre et de leurs effets sur les secteurs d'activités économiques et la création d'emplois, jugés insuffisants. Leur développement nécessite encore un environnement plus adéquat : administration, législation, foncier, localisation, marché, et surtout financement.

Chapitre 02 : Conception de Développement local

Chapitre 02 : Conception de développement local

Introduction

Avec la révolution industrielle qui marque l'avènement d'un processus continu d'accroissement de l'activité économique, l'intérêt de certains penseurs s'est porté sur l'étude des phénomènes économiques.

« Durant le siècle qui suivit la publication de La Richesse des Nations d'Adam Smith, le développement du capitalisme a été au centre de la pensée économique; c'était la préoccupation fondamentale de l'économie politique classique »³³.

Par la suite, le processus de croissance manifestant une tendance à l'auto-entretien, la théorie économique a pu se désintéresser des problèmes spécifiques du développement au profit d'analyses centrées « sur les conduites des producteurs individuels et des consommateurs sur des marchés parfaits ou imparfaits, ainsi que ... l'instabilité cyclique du capitalisme »³⁴. « A la même période, à la suite des premiers jalons jetés par Marx, la pensée marxiste élaborera la théorie de l'impérialisme mais celle-ci, si essentielle qu'elle soit pour la compréhension du sous-développement, ne constitue que l'introduction à l'analyse de celui-ci »³⁵.

Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que le développement reprend sa place au sein de la pensée économique. Mais il s'agit, dès lors, du développement des pays n'ayant pas atteint le stade industriel que l'on qualifie alors de sous-développés.

1- Le développement économique

Dans la phase de construction de la pensée par les pionniers du développement, croissance économique et développement étaient synonymes. Le développement signifiait l'obtention d'une croissance économique significative sur une longue période. Ainsi, dans son ouvrage, Les étapes de la croissance économique, Rostow définit le processus universel de développement des nations à partir de la croissance. La sortie du sous-développement implique avant tout un grand effort d'investissement. Le concept de développement est réduit à sa dimension économique : la croissance du revenu réel par habitant dans les pays du Sud.

³³ - Osvaldo Sunkel : « L'évolution de la pensée en matière de développement. Exposé général »; in : L'évolution de la pensée sur le développement; Bulletin de liaison de l'OCDE, n°1, 1977, p.11.

³⁴ - Ibidem p.11.

³⁵ - Gérard Destanne de Bernis : « Le sous-développement, analyses et représentations », Revue Tiers Monde, n° 57, janvier-mars 1974, p.106.

Chapitre 02 : Conception de développement local

2- Définition du développement

Etymologie : du latin de, préfixe de cessation, de négation, et de vélaire, voiler, couvrir, envelopper Le développement est l'action de faire croître, de progresser, de donner de l'ampleur, de se complexifier au cours du temps.

Le développement économique désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une zone géographique ou d'une population : démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux... De tels changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. C'est la raison pour laquelle le développement économique est associé au progrès.

La croissance économique n'est qu'une des composantes du développement. Ce dernier peut être mesuré à l'aide d'indicateurs comme :

- le PIB (Produit Intérieur Brut),
- le PNB (Produit National Brut)
- l'IDH (Indice de développement humain)
- le BIP 40 (Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté)
- l'IPH (Indicateur de Pauvreté Humaine)

Dans les pays économiquement avancés le développement est recherché, en général, par l'encouragement de l'innovation (via la recherche), l'investissement, l'éducation, l'accroissement de la sécurité juridique.

Dans les pays émergents, le développement est principalement basé sur l'exploitation des ressources naturelles et le faible coût de la main d'œuvre.

3- La croissance et le développement :

Les économistes ont été conduits à différencier le développement et la croissance. Selon François Perroux, la croissance est « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension : pour une nation, le produit global net en termes réels »³⁶ . Par contre, « le développement est la combinaison des changements

³⁶ - in : Dictionnaire économique et social, Paris, Hatier, 1990, p.115.

Chapitre 02 : Conception de développement local

mentaux et sociaux qui rendent la nation apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global »³⁷ .

Même si le développement mêle la croissance, il ne peut se diminuer à celle-ci. La croissance « représente certes la dimension prédominante du concept, mais ne suffit pas pour rendre compte des autres grandeurs que le développement incorpore. La croissance est d'ordre quantitatif et se traduit par l'accroissement des grandeurs économiques, regardée comme l'une des multiples composantes du phénomène complexe qu'est le développement. Même si la croissance demeure le préalable à tout effort de développement dans la mesure où toute amélioration du niveau de vie ou du bien-être social passe nécessairement par l'augmentation des quantités produites et l'accroissement correspondant des revenus, il s'avère important de préciser que le développement est bien plus que la croissance. Le développement, au delà du concept de croissance qui est d'ordre quantitatif et mesurable, postule aussi des idées de propriété qui, d'ailleurs, échappent à toute mesure et débordent le champ de l'analyse économique. Il implique une hausse du bien-être social, des changements dans les structures (la qualification de la main-d'œuvre s'accroît, l'organisation de la production se complexifie) et finalement une mutation de la société toute entière. Il passe, comme le intensifie Frédéric Teulon, par l'urbanisation, l'industrialisation, l'alphabétisation et la formation et produit au confluent de cette combinaison un système plus efficace (par accumulation de richesses) où les besoins humains se révèlent mieux satisfaits »³⁸ .

Ainsi, le concept de développement apparaît plus remembrant que celui de croissance, en ce sens qu'il implique la croissance mais au-delà, met l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux, la réduction des inégalités, du chômage et de la pauvreté. Le développement ne peut s'opérer sans croissance mais « une croissance sans développement » est envisageable pour certains.

³⁷ - François Perroux, L'économie du XXème siècle, Paris, PUF, 1964, p. 155.

³⁸ - Jean Ronald Legouté, Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque, Cahier de recherche Vol. 1, n° 1, Montréal, Groupe de recherche sur l'intégration continentale, Université du Québec, Février 2001, p. 15-16. Frédéric Teulon, Croissance, crise et développement, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

Chapitre 02 : Conception de développement local

4- La dimension socioculturelle du développement :

A la fin des années 1960, s'opère une désunion par rapport à la vision et aux pratiques antérieures du développement caractérisées par un économisme technocratique. Le développement évolue « la projection du désir devenu la projection du désir et du délire du Tiers Monde, toutes les constructions possibles pourraient s'abriter désormais derrière ce concept qui, vidé de son contenu réel/rationnel, perd toute rigueur et devient le point de mirage de toutes les aspirations »³⁹.

« Ainsi, le concept de développement, en assimilant le social et l'humain, subit une véritable révolution sémantique. Au développement tout court confiné dans le contenu sémantique seulement économique qui le simplifiait outrancièrement, on associera désormais des épithètes qui témoignent du droit à l'expression des valeurs culturelles des civilisations issues de l'histoire et des situations sociales spécifiques des sociétés émergentes. Ainsi, à la notion de self-reliance, d'autonomie ou développement autocentré qui fit son entrée dans la littérature du développement, se succèdent les concepts de développement endogène, développement solidaire, communautaire, intégré, authentique, autonome et populaire, durable, humain, harmonisé, participatif, global, l'écodéveloppement, l'endo-développement, l'ethno développement et pour finir, le développement socialiste »⁴⁰.

Ces épithètes accolées au terme développement interprètent la nécessité d'intégrer de nouvelles dimensions dans le processus de développement qui doit bénéficier à l'ensemble des populations. Ces expressions intègrent dans bien des cas une dimension idéologique qui suggère les objectifs à atteindre ainsi que les voies pour y parvenir.

4-1- Le développement humain

Le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) propose la notion de développement humain. « Le développement humain ne se limite pas, loin s'en faut, à la amélioration ou au repli du revenu national. Il a pour but de créer un environnement dans lequel les individus puissent développer pleinement leur potentiel et mener une vie productive

³⁹ - Serge Latouche, Faut-il repenser le développement ? Paris, PUF, 1986, p. 10.

⁴⁰ -Jean Ronald Legouté, Définir le développement :historique et dimensions d'un concept plurivoque, p. 17-18.

Chapitre 02 : Conception de développement local

et créative, en accord avec leurs besoins et leurs intérêts. La véritable richesse des nations, ce sont leurs habitants. Le rôle du développement consiste donc à élargir les possibilités, pour chacun, de choisir la vie qui lui convient. Ce concept dépasse ainsi largement celui de croissance économique. En effet, celle-ci n'est qu'un moyen — aussi important soit-il — d'accroître ces choix »⁴¹.

Le concept de développement humain interprété une préoccupation ancienne : placer l'homme au centre du processus de développement. Ce rappel prend toute sa valeur dans un contexte néolibéral où le respect des grands équilibres macroéconomiques reste la priorité pour les pays du Sud.

4-2- Le développement durable/soutenable

Avec la publication du rapport Brundtland⁴² (1987) est apparu le concept de développement durable. Selon ce rapport, « le développement durable répond aux attentes des générations présentes à satisfaire leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Le développement durable postule qu'un développement à long terme n'est viable qu'en conciliant trois aspects indissociables :

- le respect de l'environnement ;
- l'équité sociale ;
- la rentabilité économique.

Quasiment, le développement durable met en lumière la nécessité de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'environnement naturel, d'assurer la pérennité des ressources, de réduire les différences de niveau de vie des populations, de favoriser l'autosuffisance des communautés, et de permettre le transfert des connaissances ou des richesses (y compris les richesses naturelles) d'une génération à l'autre.

⁴¹ - Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2001.

⁴² - Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED), 1988. Notre avenir à tous, Éditions du Fleuve / Les publications du Québec, Montréal.

Chapitre 02 : Conception de développement local

4-3- La décroissance

Un courant plus radical critique la notion de développement durable et propose non pas une croissance zéro⁴³, mais la décroissance.

« Pour les uns, le développement soutenable/durable, c'est un développement respectueux de l'environnement. L'accent est alors mis sur la préservation des écosystèmes. Le développement signifie dans ce cas, bien-être et qualité de vie satisfaisants, et on ne s'interroge pas trop sur la compatibilité des deux objectifs, développement et environnement. Cette attitude est assez bien représentée chez les militants associatifs et chez les intellectuels humanistes. La prise en compte des grands équilibres écologiques, doit aller jusqu'à la remise en cause de certains aspects de notre modèle économique de croissance, voire même de notre mode de vie. Cela peut entraîner la nécessité d'inventer un autre paradigme de développement (encore un ! mais lequel ? On n'en sait rien). Pour les autres, l'important est que le développement tel qu'il est puisse durer indéfiniment. Cette position est celle des industriels, de la plupart des politiques et de la quasi-totalité des économistes⁴⁴».

En fait, il apparaît que le développement (durable) « ne peut en aucun cas être séparé de la croissance économique⁴⁵ ». Or, « la société de croissance n'est pas souhaitable pour au moins trois raisons : elle engendre une montée des inégalités et des injustices, elle crée un bien-être largement illusoire ; elle ne suscite pas pour les « nantis » eux-mêmes une société conviviale, mais une anti-société malade de sa richesse⁴⁶ ».

Dans ces clauses, la décroissance devient une nécessité. « Le mot d'ordre de décroissance a surtout pour objet de marquer fortement l'abandon de l'objectif insensé de la croissance pour la croissance. En particulier, la décroissance n'est pas la croissance négative, expression antinomique et absurde qui voudrait dire à la lettre : « avancer en reculant »... La décroissance n'est donc envisageable que dans une « société de décroissance » dont il convient de préciser les contours ». « On peut, s'inspirant de la charte « consommations et styles de vie » proposée au Forum des organisations non gouvernementales (ONG) de Rio

⁴³ - On se souvient de la publication en 1972, du rapport du club de Rome (ou rapport Meadows) Halte à la croissance ? qui introduisait la notion de « croissance zéro ». Les tenants de la décroissance estiment que cet objectif est insuffisant.

⁴⁴ - Serge Latouche, « A bas le développement durable ! Vive la décroissance conviviale ! » <http://www.decroissance.org/textes/latouche.htm>, consulté le 31 août 2004.

⁴⁵ - Nicholas Georgescu-Roegen, cité par Serge Latouche, art. cit.

⁴⁶ - Serge Latouche, « Pour une société de décroissance », Le Monde diplomatique, novembre 2003, pp.18-19.

Chapitre 02 : Conception de développement local

lors de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement de 1992, synthétiser tout cela dans un programme en six « r » : réévaluer, restructurer, redistribuer, réduire, réutiliser, recycler. Ces six objectifs 15 Serge Latouche, « Pour une société de décroissance », art. cite. « Une politique de décroissance pourrait consister d'abord à réduire voire à supprimer le poids sur l'environnement des charges qui n'apportent aucune satisfaction. La remise en question du volume considérable des déplacements d'hommes et de marchandises sur la planète, avec l'impact négatif correspondant (donc une « relocalisation » de l'économie) ; celle non moins considérable de la publicité tapageuse et souvent néfaste ; celle enfin de l'obsolescence accélérée des produits et des appareils jetables sans autre justification que de faire tourner toujours plus vite la mégamachine infernale : autant de réserves importantes de décroissance dans la consommation matérielle ». interdépendants enclenchent un cercle vertueux de décroissance sereine, conviviale et soutenable. On pourrait même allonger la liste des « r » avec : rééduquer, reconvertir, redéfinir, remodeler, repenser, etc., et bien sûr relocaliser, mais tous ces « r » sont plus ou moins inclus dans les six premiers⁴⁷ ».

La décroissance implique un changement radical de modèles de consommation, de production et de mode de vie en général. Pour ce faire, il faut « littéralement sortir de l'économie. Cela signifie remettre en cause sa domination sur le reste de la vie, en théorie et en pratique, mais surtout dans nos têtes⁴⁸ ». Il faut donc créer un « homme nouveau », comme d'aucuns ont déjà tenté de le faire par le passé.

5- La dimension politique du développement

« Partant de l'idée que le développement implique une politique systématique et cohérente de l'État dans le but de promouvoir le progrès économique et social d'un peuple, il devient clair que le contenu du concept ne saurait, en aucun cas, se dissocier des impacts produits par l'intervention des pouvoirs publics dans le processus de développement »⁴⁹. La dimension politique du développement se focalise autour du rôle de l'Etat au sein du processus de développement. Ce rôle a fait l'objet de grands débats. La contre-révolution néoclassique a tout d'abord prôné la réduction drastique du rôle de l'Etat au profit du marché.

⁴⁷ - Serge Latouche, « Pour une société de décroissance », art. cit.

⁴⁸ - Serge Latouche, « Pour une société de décroissance », art. cit.

⁴⁹Jean Ronald Legouté, Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque, art. cit.

Chapitre 02 : Conception de développement local

Devant les échecs, les néoclassiques ont du au moins implicitement reconnaître la dimension politique du développement notamment à travers la « bonne gouvernance ».

Au total, le développement se présente comme un phénomène dynamique complexe et multidimensionnel.

Chapitre 02 : Conception de développement local

Conclusion

Le concept de développement désigne l'ensemble des transformations techniques, sociales, territoriales, démographiques et culturelles accompagnant la croissance de la production. Il traduit l'aspect structurel et qualitatif de la croissance et peut être associé à l'idée de progrès économique et social.

Après avoir privilégié la seule croissance de la production de richesses par des indicateurs comme le PIB, le concept de développement s'est élargi pour inclure différentes dimensions constitutives du bien-être, voire du bonheur : l'état global de santé des populations, les niveaux d'instruction, d'une manière générale, les conditions de vie.

La réflexion sur les indicateurs pertinents pour mesurer le développement prend de plus en plus en compte la dimension du bien-être (et/ou du bonheur) et il y a profusion d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux qui tentent de l'évaluer, le mesurer.

Chapitre 03 : contribution des PME sur le développement local

Introduction

Les PME par leurs investissements et par leurs création d'emplois jouent un rôle désormais indiscutable dans le dynamisme et le développement économique local d'une région. Sur le plan politique, on assiste à une multiplicité et une multiplication des programmes visant l'encouragement et l'aide des PME dans presque tous les pays du monde. L'Algérie n'a pas échappé à cette vague, plusieurs programmes et structures ont été créés à l'égard de ce secteur.

L'histoire de l'émergence du secteur privé national, ses modalités d'évolution et de fonctionnement, son poids ainsi que sa place dans l'espace économique en Algérie, a été tout au long de ces deux décennies, façonnée voir déterminée par des pratiques de l'État envers le secteur privé d'ordre public beaucoup plus politico-idéologique qu'économique. Les positions de l'État, quant à la place et rôle assigné au secteur privé dans l'économie nationale ont été constamment ambivalentes et très ambiguës. Oscillant entre deux attitudes opposées : son inutilité (car potentiellement dangereux et futur allié du capitalisme international), et son nécessaire encouragement et développement, (puisqu'il peut être un complément et soutien au secteur étatique). Cette méfiance et ce tâtonnement ont fortement handicapé et retardé l'émergence d'un véritable secteur privé industriel. En effet, ce dernier est resté longtemps marginalisé, éparpillé, très contrôlé mais de manière anarchique par l'État, dépendant de ce dernier surtout dans la sphère des inputs. Paradoxalement, et malgré et cette dépendance envers les secteurs et organismes étatiques, le secteur privé industriel a réussi progressivement mais sûrement à se structurer et de se développer à l'ombre du secteur public, pratiquant des stratégies défensives très flexibles ne ratant jamais des opportunités pour valoriser son capital et de le reproduire de façon élargie.

Nous allons tenter de mettre l'accent dans ce chapitre sur le lien entre PME et développement local du secteur privé national en analysant le processus de constitution et d'évolution du secteur depuis la période du capitalisme colonial (période charnière) jusqu'à nos jours.

Section 01 : Les PME et le développement local

Dans cette section, Nous allons aborder le rôle de ces entreprises dans l'innovation et la création d'emplois et les retombés économiques, sociaux et environnementales des PME sur le développement local.

1- Les PME et l'innovation :

L'un des indicateurs du rôle économique de la PME est celui de sa participation au processus de créativité et d'innovation dans le domaine des technologies nouvelles.

L'innovation⁵⁰, est le moteur et le facteur déterminant de la croissance, elle est au cœur du développement des économies développées et l'un des vecteurs de la compétition mondiale. Ainsi, les jeunes entreprises s'avèrent être les acteurs les plus dynamiques de l'innovation et un véritable moteur dans le développement des emplois de haute qualification.

Pour les entreprises, l'innovation est importante pour sa pérennité car les pressions et les défis, notamment la concurrence et le désir de conquérir de nouveaux marchés, les incitent à innover. Elle est, aussi, un atout majeur pour leur compétitivité, un moyen fondamental pour s'assurer un avantage concurrentiel et générer une valeur supérieure pour le client, à l'exception de certains types d'entreprises axées sur les technologies, l'accent n'est pas mis sur les aspects techniques du développement de nouveaux produits, mais sur les moyens innovants permettant de renforcer la position sur le marché.

D'après Bertrande Bellon, innover c'est « *mettre sur le marché un nouveau produit qui à des propriétés nouvelles, c'est aussi introduire un nouveau procédé de fabrication ou une nouvelle organisation dans l'entreprise* »⁵¹.

Au niveau des produits : la création d'un nouveau produit, l'amélioration d'un produit existant.

Au niveau des procédés : l'amélioration des moyens matériels et immatériels affectés à la production.

⁵⁰ Pour mieux approfondir sur « les PME et l'innovation en Algérie » veuillez vous référer à l'article suivant : « les relations entre activités technologiques, innovation et croissance dans les PME algériennes : une étude empirique basée sur un échantillon d'entreprises » sous la direction de Bernard HAUDEVILLE et Rédha YOUNES BOUACIDA, Marseille 2007 : http://junon.u-3mrs.fr/afa10w21/wp-content/uploads/workingpapers/DR_50_0607_haudeville.pdf.

⁵¹ Bertrand Bellon ; « l'innovation créatrice » ; éd : Économica ; paris, 2002, p3.

Chapitre 03 : contribution des PME sur le développement local

Au niveau de l'organisation : l'amélioration des méthodes de travail, la hiérarchie de la division des tâches, l'articulation entre celle-ci, leurs flexibilité, les systèmes d'information etc. Ces trois formes d'innovation sont liées, chacune d'entre elle entraîne les deux autres.

Selon J. Schumpeter : « *l'innovation est l'introduction réussie sur le marché d'un nouveau produit, d'un nouveau processus ou d'un nouveau modèle d'organisation* »⁵²

; C'est-à-dire que l'innovation est liée à la concentration du marché dans laquelle s'inscrit. Mais celle-ci n'est possible que dans le cadre de la concurrence imparfaite, car le pouvoir de monopole empêche limitation par d'éventuel concurrents et empêche ainsi l'érosion des profits provenant de l'innovation. De plus, le monopoleur dispose de ressource plus importante pour financer de nouveaux projets innovants.

Selon ces définitions, on comprend que l'innovation est un processus complexe par lequel une firme développe et utilise ou commercialise une invention, un produit, un procédé, un aspect organisationnel ou une méthode de distribution nouvelle.

En réalité, il y a innovation lorsqu'une entreprise introduit de nouveaux produits ou services sur le marché, ou lorsqu'elle adopte de nouvelles façons de fabriquer des produits ou services. De plus, une entreprise peut innover en reprenant une idée d'un autre secteur d'activité et en l'adaptant pour l'utiliser dans ces propres processus de production ou sur son propre marché.

Bien que la recherche joue un rôle important dans l'innovation, il n'y a pas de création de valeur sans action des entreprises. C'est l'entreprise qui est à l'origine de la création de valeur. La réduction du cycle de vie des produits obligent les entreprises à renforcer les investissements à forte intensité de capital et à se concentrer d'avantage sur leur capacité à réagir plus rapidement. C'est-à-dire qu'elles doivent être flexibles. Cette caractéristique « flexibilité » est l'une des caractéristiques importantes des PME. En effet, les PME innovatrices on l'habileté requise pour réagir à l'évolution rapide des technologies et des besoins. Toutefois, les coûts de développement des produits et les investissements nécessaires pour la production en grande séries font, dans la majorité des cas, de la grande entreprise le seul innovateur possible. Mais certaines études ont vérifié cette hypothèse, et mènent à des résultats contradictoires.

⁵² Bertrand Bellon. Op cité, p18.

2- Le rôle des PME dans la création d'emplois et l'économie des pays

Jusqu'à la fin des années 70, on considérait que les PME ne contribuent pas significativement à la croissance économique et leur disparition à terme était souhaitée. Il faudra attendre la décennie 80 pour constater que la PME crée de l'emploi et pour qu'on la conçoive comme un modèle de l'entreprise compétitive, du fait de sa capacité à identifier des besoins nouveaux, à adopter les nouvelles technologies et à contribuer à l'apprentissage, à la formation professionnelle et au développement local.

Depuis la fin des années 70, de nouvelles analyses présentent les avantages compétitifs des PME, expliquant ainsi la présence de ces dernières dans divers secteurs et même leur continuité dans l'économie.

Ces analyses montrent que les PME peuvent avoir un rôle important à jouer dans la vie socioéconomique des nations, notamment du fait de leurs avantages comparatifs dans certains domaines : « *Les PME jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une croissance économique viable et la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, culturel et environnemental des nations* »⁵³.

Aujourd'hui, toutes les statistiques montrent que dans la plupart des pays, les PME constituent la forme dominante de l'entreprise et représentent entre 95 % et 99 % des acteurs présents sur le marché ainsi que l'essentiel de la production manufacturière et une part encore plus grande du secteur des services.

Par catégorie de pays, classés selon le niveau développement⁵⁴, les PME représentent 63 % de l'emploi, 42 % de la valeur ajoutée, 14 % des exportations et 34 % des investissements dans les pays de l'OCDE. Premières créatrices d'emploi, elles contribuent à la croissance d'offres de façon Inversement proportionnelle à leur taille. En effet, si l'emploi est resté stable dans les grandes entreprises, ou à diminué dans certains pays, ces dernières années, les effectifs des PME ont crû de +35 %.

Dans les pays en développement, les PME concentrent la plupart des emplois et des activités génératrices de revenus et peuvent être considérées comme le principal facteur de réduction de la pauvreté.

⁵³ OCDE : la déclaration ministérielle d'Istanbul «promouvoir la croissance des PME innovantes et compétitives sur le plan international » ; Juin, 2014.

⁵⁴ Conservatoire sur le poids économique des PME en France, Institut Sage, 2012. www.institut-sage.com

Chapitre 03 : contribution des PME sur le développement local

Au Canada⁵⁵, le secteur des PME constitue l'instrument de la croissance de l'économie canadienne. Il contribue pour plus de la moitié du PIB, emploie 6 canadiens sur 10 et accapare 80 % de nouveaux emplois créés ces vingt dernières années.

En France⁵⁶, les PME représentent plus de la moitié de la valeur ajoutée produite et représentent 60 % des salariés et 65 % des personnes employées dans toutes les entreprises. Elles expliquent en outre l'essentiel de la croissance de l'emploi depuis 15 ans puisqu'elles ont créé près de 1,8 million d'emplois.

En Chine⁵⁷, les PME chinoises contribuent à environ 56 % de PNB, 75% de valeur ajoutée industrielle, 62,3 % des exportations, 75 % de l'emploi hors agriculture, 65 % des brevets, 75 % des innovations techniques et 80 % des nouveaux produits.

3- Autres impacts des PME sur le développement local

A part les rôles principaux des PME dans le développement local de créatrice d'emplois et l'innovation, les PME ont aussi d'autres impacts économiques, sociaux, et environnementaux qui contribuent au développement local et territorial⁵⁸:

3-1- Impacts économiques :

- La PME a aussi un impact sur le PIB, elle génère ainsi de la valeur ajoutée ;
- Au niveau de l'investissement national, la réalisation d'un investissement va se traduire par une mobilisation de l'épargne internationale par les investissements directs étrangers (IDE) et les emprunts à moyen et long termes, provenant des marchés capitaux internationaux ;
- Dans le commerce extérieur et la balance des paiements, la PME participe aux exportations des produits qui nous font retourner de la devise, ce qui implique qu'elle a un impact sur la balance commerciale (qui pourra être dans certain cas négative). De plus si un entrepreneur va se concentrer dans un milieu où d'autres entreprises y sont déjà localisées, une certaine concurrence va être produite entre ces entrepreneurs. Notamment en terme de prix, d'innovation des produits et donc du renouvellement du

⁵⁵ Canadian Federation of Independent Business (CFIB): Report on trade. Octobre 2014 OCDE Juin 2014, p 13.

⁵⁶ BETBEZE (Jean-Paul) et SAINT-ÉTIENNE (Christian): Une stratégie PME pour la France, La Documentation française. Paris, 2016.

⁵⁷ PAIRAULT (Thierry) et WANG (Wie): A propos de financement des PME chinoises, Techniques financières et développement, 2015, no 79.

⁵⁸ BOULKEMIR Hakima, Op cité, p 50, 51.

Chapitre 03 : contribution des PME sur le développement local

tissu industriel. Cette concurrence sur le marché va stimuler, à son tour, la compétitivité du territoire qui mène vers la mondialisation ;

- Enfin, la PME contribue aux financements publics en payant les impôts et les droits de douanes.

3-2- impacts sociaux

La PME, selon son développement économique, contribue à :

- La réduction de la pauvreté.
- L'amélioration de l'équilibre macroéconomique.
- La distribution des revenus.
- Et l'amélioration des conditions d'existence des populations.
- Pour certaines entreprises, elles participent même à l'amélioration des indicateurs de l'éducation, de la protection de l'environnement et à l'insertion professionnelle.

3-3- Impacts environnementaux :

Un responsable de la PME est très proche des autres acteurs (citoyens, consommateurs, associations, élus locaux,...) et a, donc, pleinement conscience de l'impact de l'activité de l'entreprise sur son environnement. ces impacts peuvent être présentés comme suit :

- La localisation de l'entreprise dans une région donnée change la structure spatiale de cette dernière, en termes d'aménagement du territoire. De ce fait, plusieurs infrastructures de base vont être amenées (électricité, gaz, eau, infrastructures routières,.....) ;
- Certaines entreprises (plus particulièrement les entreprises industrielles et le service de transports) sont responsables des rejets gazeux, de consommation d'eau et d'énergies, dont elles sont productrices de déchets, etc.

Section 02: L'impact de la création des PME sur le développement local en Algérie :

L'objectif de cette section est, d'analyser en premier lieu, la PME et son rôle dans la création d'emploi, et la croissance économique en Algérie en utilisant les différentes bases statistiques disponibles. En second lieu, d'évaluer les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises (ANSEJ et CNAC) en relation avec la création de l'emploi et la lutte contre le chômage.

1- La place et le rôle des PME dans le développement de l'économie nationale selon les indicateurs macroéconomiques :

En Algérie, les PME longtemps marginalisées et reléguées au second rang derrière les grandes entreprises publiques qui englobent la quasi-totalité des budgets des plans et des programmes de développement, elles occupent depuis deux décennies une place prépondérante dans le système économique.

Les réformes, qui ont été amorcées depuis les années quatre-vingt, l'ont conduit progressivement à changer la politique économique qui sera désormais fondée sur les forces du marché, et qui a reconnu pour les entreprises privées le rôle important à jouer dans le développement local et national. Elles augmentant le volume d'investissement et de production, et elles absorbent le taux de chômage et de pauvreté. Il convient alors de situer la place de la PME algérienne dans un contexte macroéconomique à travers l'analyse de quelques indicateurs vulnérables (emploi, VA et PIB).⁵⁹

1-1 La contribution des PME en matière d'emploi

Le secteur des PME contribue de plus en plus à la résorption du taux de chômage et la création d'emploi, et plus particulièrement par le secteur privé.

Elles a réalisées, à la fin du 1er semestre 2019, (2 818 736 emplois), dont seulement 20 955 relèvent des PME publiques. Et en 1^{er} semestre 2018, (2 690 246 emplois) dont 22 073 emplois par des PME publique.

A noter que l'effectif global des PME a progressé de 4,78 % entre le 1er semestre 2018 et le 1er semestre 2019, soit 128 490 nouveaux emplois.

Le tableau suivant nous montre plus de détails l'évolution des emplois déclarés par type de PME au 1er semestre 2018 et 2019 :

⁵⁹ Nassima BOURI, Idem. P 99.

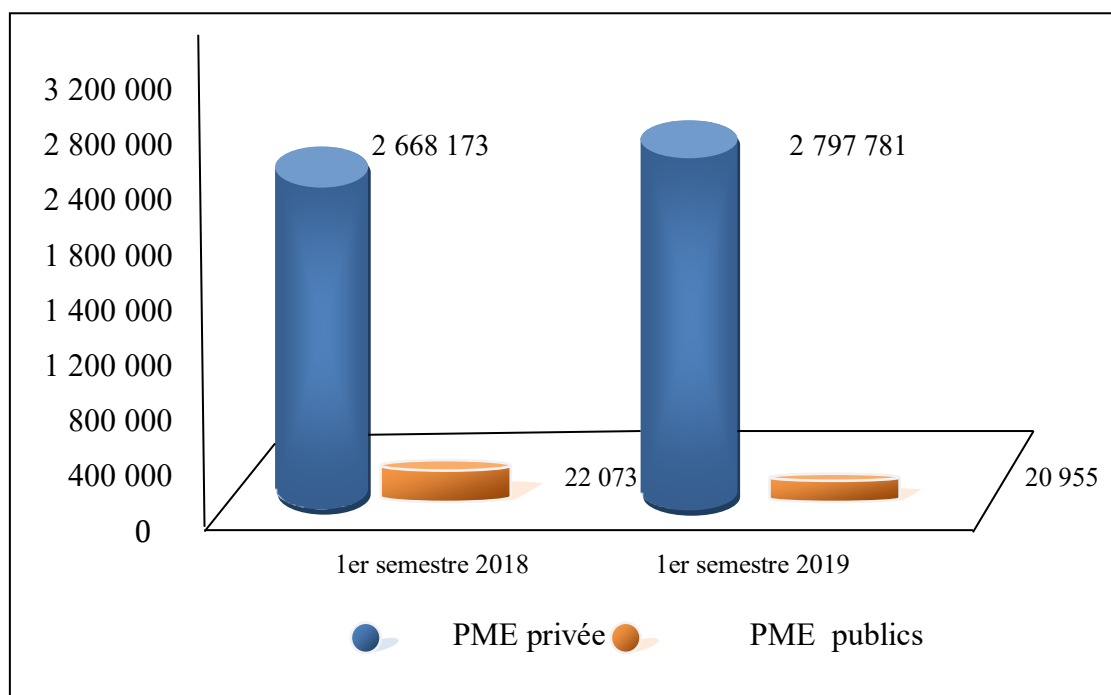
Chapitre 03 : contribution des PME sur le développement local

Tableau n° 0 3 : Évolution des emplois déclarés par type de PME

Type de PME		1ere semestre 2018		1ere semestre 2019		Evolution %
		Nombre	Parts %	Nombre	Parts %	
PME Privée	Salariés	1 575 003	58,54	1 626 080	57,69	3.2
	Employeurs	1 093 170	40.63	1 171 701	41.57	7,18
S/Total		2 668 173	99.18	2 797 781	99.26	4.86
PME publique		22 073	0.82	20 955	0.74	5,07
Total		2 690 246	100	2 818 736	100	4.78

Source : Ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'Investissement (bulletin d'information statistique N°35 de la PME- données du 1^{er} semestre 2019).

Figure n°01 : Évolution des emplois déclarés par type de PME



Source : établi à partir des données tableau N°03

Depuis les années 90, les parts se sont inversées et le secteur public a cédé sa place au secteur privé, il ne représente que 20 955 emplois au premier semestre de 2019, alors que ce chiffre était de 22 073 en 2018, soit une régression de 5,07 % des emplois par rapport au nombre de postes existants en 2018. Au même temps, le secteur privé quant à lui est passé de

Chapitre 03 : contribution des PME sur le développement local

2 668 173 emplois en 2018 à 2 797 781 postes au premier semestre de 2019, soit un taux de croissance de plus de 4.86%. Une évolution positive continue qui a permis à l'initiative privée d'atteindre 99,26% du total des emplois recensés sur le marché de l'emploi algérien en 2019. Les PME représentent entre 95% et 99%, selon les pays, de la population des entreprises. Elles assurent entre 60 et 70% de la création nette d'emplois dans les pays de l'OCDE⁶⁰.

La part des emplois dans les PME algériennes est passée d'un peu plus de 2 818 736 emplois, ce qui représente 22.14% de l'emploi total en 2019. Cette amélioration ne doit pas, cependant, masquer le fait que ce taux de participation des PME à l'emploi total est loin d'être celui des pays développés¹².

2- Contribution de quelques dispositifs d'aide à la création des PME à la lutte contre le chômage :

Les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise en Algérie principalement l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes (ANSEJ), la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) et l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) opérant à des degrés divers dans l'économie nationale, dont les missions et activités sont principalement consacrées à faciliter la création et l'accompagnement des PME, ce qui permet une propulsion du marché du travail. En effet ces différentes structures publiques d'aide à la création de l'activité économique visent à la réinsertion des chômeurs dans le monde du travail.⁶¹

2-1- Évolution du nombre d'entreprises et des postes d'emplois déclarés dans le cadre du dispositif ANSEJ

Le bilan du dispositif ANSEJ dans son volet création entreprises/emplois est illustré dans le tableau suivant :

⁶⁰ Rapport de l'OCDE, 2019.

⁶¹ NEMIRI-YACLF (2008) « L'État malgré tout ? Acteurs publics et développement », In les cahiers de l'association tiers monde, 32ème journées sur le développement, facultés Universitaires Catholiques de Mons Belgique.

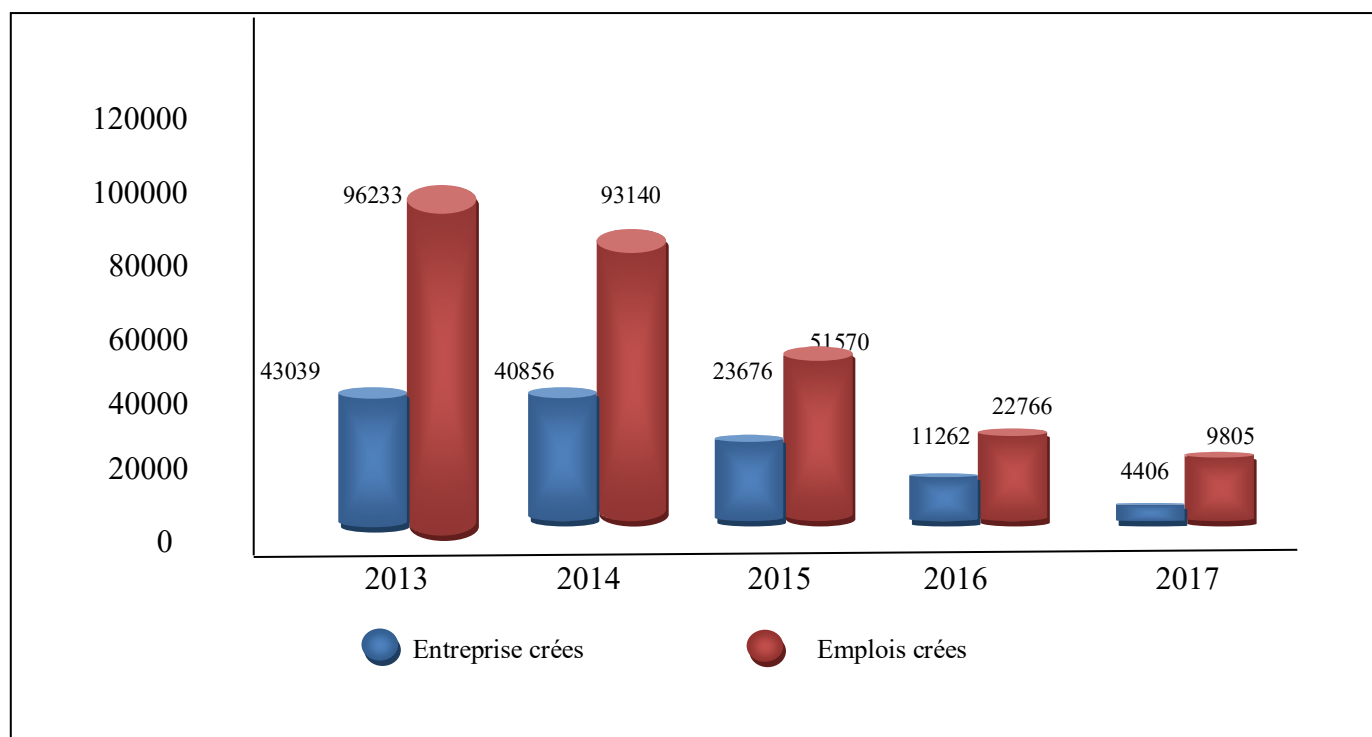
Chapitre 03 : contribution des PME sur le développement local

Tableau n°04 : Évolution du nombre de PME/emploi du dispositif ANSEJ de 2013- 2017

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Entreprise créés	43 037	40 856	23 675	11 256	4 406
Emplois créés	96 233	93 140	51 570	22 276	9 805

Source : Assia Mezieche Mécanismes de financement en soutien à la création de la PME en Algérie (Partie 2)

Figure n°02 : Évolution du nombre de PME/emploi du dispositif ANSEJ de 2013- 2017



Source : établi à partir des données tableau N°04

Durant la période 2013 à 2017, on remarque une diminution du nombre des entreprises financés et des emplois générés. En 2013 et en termes absolus, 43 039 entreprises ont été créées générant plus de 96 223 emplois ce qui représente une moyenne de deux emplois pour chaque entreprise créée. À la fin de 2017, on voit une terrible chute entreprises créées 4 406 générant 9 805 emplois

Chapitre 03 : contribution des PME sur le développement local

Cette dégradation peut être expliquée par la difficulté d'accès au financement bancaire qui se traduit par le rejet des projets par les banques, l'avènement d'autres dispositifs tels que le dispositif CNAC offrant des procédures plus faciles et moins coûteuses et que depuis la création du dispositif, on n'enregistre pas une amélioration dans les procédures technico administratives de création d'entreprise. Ce genre de contrainte rend la phase de création plus difficile⁶².

2-2- Évolution du nombre d'entreprises et des postes d'emplois déclarés dans le cadre du dispositif CNAC :

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage est un dispositif de soutien aux chômeurs âgés de 35 à 50 ans, qui vise à favoriser la création d'activités, par les chômeurs de la catégorie d'âge concernée. Il consiste en des prêts non rémunérés, une bonification des taux d'intérêt pour les taux bancaires obtenus et une prise en charge des dépenses éventuelles liées aux études et expertises réalisées ou sollicitées par la CNAC.

Les statistiques consolidées dans le tableau ci-après constituent une source importante pour apprécier le bilan du dispositif CNAC en termes de création d'entreprises et d'emplois durant l'année 2019. En effet, Plus de 1843 projets ont été financés par la CNAC générant 4489 postes d'emplois. Autrement dit, chaque entreprise créée génère en moyenne deux emplois.

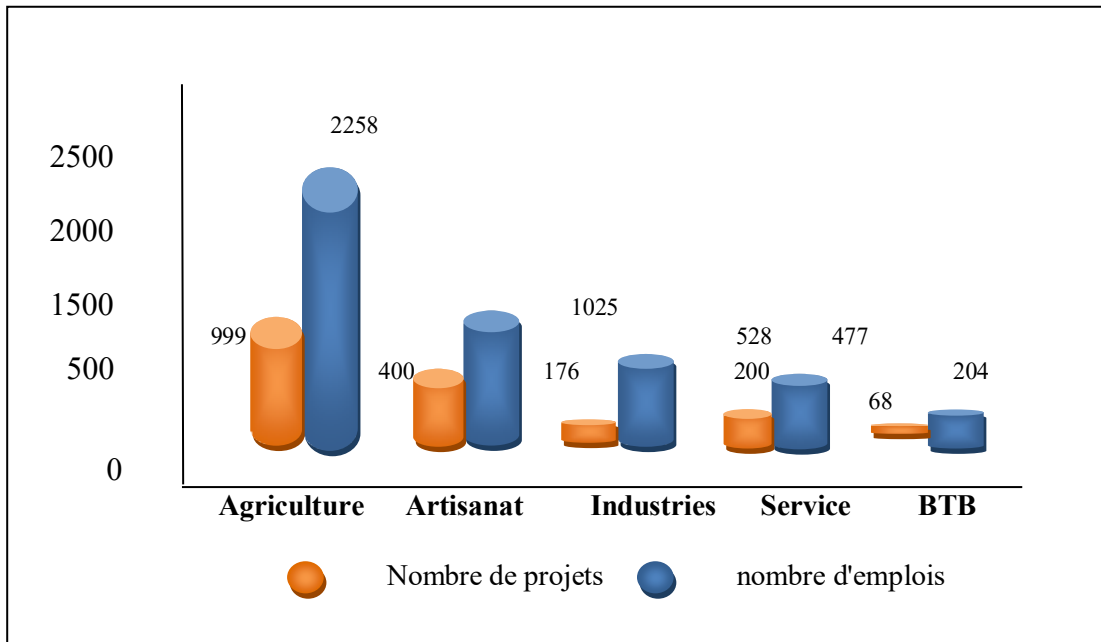
Tableau n°05 : Répartition du nombre d'entreprises et d'emplois créés dans le cadre du dispositif CNAC par secteur d'activité durant l'Année 2019

Secteur d'activité	Nombre de Projets	Impacte d'emploi	Total de financement (Million DA)
Agriculture	999	2 258	4 897,11
Artisanat	400	1 025	1 763,44
Industries	176	528	1 172,87
BTB	68	204	412,33
Service	200	477	989,41
TOTAL	1843	4489	9 235,16

Source : bulletin d'information PME N°35 , 2019

⁶² Dr : KADI Mohamed : « Relation Entre PME et Emploi en Algérie : Quelle Réalité ? » les communications du colloque international « Evaluation des effets des programmes d'investissement publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique » p 13.

Figure n°03 : Évolution du nombre de PME/emploi du dispositif CNAC par secteur d'activité durant l'Année 2019



Source : établi à partir des données tableau N°05

Conclusion

Après plus de trois décennies d'une économie planifiée influencée par l'expérience soviétique où l'intervention de l'État dans la sphère économique est dominante, l'Algérie s'engage dans une nouvelle forme économique basée sur l'initiative privée. Cette nouvelle stratégie qui se base sur la réhabilitation et l'encouragement du secteur privé constitue l'axe principal de la nouvelle politique économique adoptée à partir des années 1990.

Cette mutation de l'économie algérienne a entraîné un développement important des PME lors de la dernière décennie. En effet, les PME privées regroupent la majorité des entreprises en Algérie avec un taux égal à 98 % en 2019. Cependant, un déséquilibre est enregistré au niveau de la répartition spatiale (régionale) où on trouve la majorité des PME se concentrent dans la région du nord, cette disparité engendre une disparité du développement de ces régions, d'une part. Les statistiques du ministère de la PME-PMI montrent que les PME se concentrent principalement dans le secteur des services et le secteur des BTPH d'autre part. La question de la lutte contre le chômage en Algérie, place la PME dans une situation de force par rapport aux grandes structures.

Néanmoins, l'analyse des différentes statistiques montre que les PME contribuent d'une manière inefficace à la création d'emploi avec un taux maximal de 22.14 % de l'emploi total en 2019, et que la moyenne du taux d'emploi par PME durant la période de 2013 à 2019 reste très faible. Nous avons vu que cette contribution reste insuffisante par rapport aux autres pays développés. Cette disparité entre les taux enregistrés par l'Algérie et ceux des pays développés tient aux difficultés de transition du secteur privé puisqu'il est toujours en phase embryonnaire et que les investissements se concentrent autour des secteurs peu créateurs d'emploi tels que le commerce et les services.

La dominance des TPE dans le tissu des entreprises en Algérie et leurs capacités à créer de l'emploi reste très limitée. Son rôle dans le développement local n'est pas à négliger, C'est apparaît par ces contribution en matière de création de valeur ajoutée et produit intérieur brut, et la PME quelle que soit sa dimension participe à la réduction du chômage, donc elle joue un rôle essentiel dans la vie socio-économique de tout le pays à travers de la redistribution de la richesse.

**Chapitre 04 : Rôle
des PME dans le
développement local :
Cas de « la Wilaya de
BEJAIA »**

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local :

Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

Introduction

La décennie 90, s'est caractérisée par des réformes, des mutations profondes de l'économie et des institutions. En effet, un ensemble d'organismes, d'opérateurs et d'acteurs, se sont mis en place graduellement, pour prendre part et animer la vie économique, politique et sociale mettant en place un nouvel environnement. La configuration et l'ambiance générale sont perceptibles à l'échelle locale, espace privilégié d'intervention. L'implantation d'un réseau de petites et moyennes entreprises jouera un rôle essentiel pour que le processus de développement s'y opère. Leur impact sur le territoire de l'implantation est important surtout car elle permet de réduire le taux du chômage, et de répondre aux besoins du marché local...etc.

Nous tenterons dans ce présent chapitre de présenter dans la première section, la wilaya de Bejaia (situation géographique, population et emplois), et quelques données ces PME, et leurs contributions dans la créations d'emplois. Ainsi que les infrastructures de base de la wilaya de Bejaïa.

Dans la deuxième section nous présentons, la démarche méthodologique de l'enquête de terrain, et en fin l'analyse des résultats de notre enquête de terrain auprès de quelques PME de la wilaya de Bejaia.

Section 01 : Présentation du cadre d'étude et d'enquête de terrain

Dans cette section, nous allons d'abord présenter la wilaya de Bejaia qui est notre terrain d'étude (situation géographique, administrative et démographique, ainsi que la situation des PME et son et ces caractéristiques), puis nous exposons la méthodologie qu'on a utilisé (l'échantillon étudié, objectif et déroulement de l'enquête, et enfin la structure, le contenu, la confection et le mode administrative de notre questionnaire).

1-Présentation de la wilaya de Bejaia

1-1-La situation géographique et administrative

La wilaya de Bejaia est une région côtière qui se situe au nord-est du pays (l'Algérie), sur le littoral méditerranéen avec une façade maritime de 120 Km, et une superficie totale de 3 268 Km².

Elle est limitée par :

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

- La mer Méditerranée au Nord
- La Wilaya de Jijel à l'Est
- Les Wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira à l'Ouest
- Les Wilaya de Bordj Bou Arreridj et Sétif au Sud

Le territoire de la Wilaya de Bejaia est marqué par la prépondérance des reliefs montagneux (75% soit 3/4 de la superficie totale de la Wilaya), coupé par la vallée de la Soummam et les plaines situées près du littoral

Figure n° 04 : La carte géographique de la wilaya de Bejaia



Source : www.bgayet.net

Son organisation administrative a été composée de 19 Daïras et 52 Communes, réparties suivant le tableau ci-après :

Tableau n° 06 : La répartition de la wilaya de Bejaia par Daïras et Communes

Daïras	Nombre de communes	Communes	Superficie (km2)	Population
ADEKAR	3	ADEKAR ; TAOURIRT IGHIL; BENI KSILA	363,10	25 831
AKBOU	4	AKBOU ; CHELLATA IGHRAM ; TAMOKRA	212,29	85149
AMIZOUR	4	AMIZOUR; BENIDJELLIL; SEMAOUNE; FERRAOUN	212,88	79 813

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

AOKAS	2	AOKAS ; TIZI N'BERBER	80,63	30 665
BARBACH	2	BARBACHA ; KENDIRA	129,33	23 855
BEJAÏA	2	BEJAÏA ; OUED GHIR	168,15	211 505
BENI MAOUCHE	1	BENI MAOUCHE	94,86	14 385
CHEMINI	4	CHEMINI ; TIBANE ; SOUKOUFELLA ; AKFADOU	100,27	39 253
DARGUINA	3	DARGUINA; AÏT-SMAIL ; TASKRIOUT	140,67	45 530
EL KSEUR	4	EL KSEUR; FENAIA ILMATHEN; TOUDJA	306,40	55 188
IGHIL ALI	2	IGHIL ALI ; AÏT-R'ZINE	229,93	25 816
KHERRATA	2	KHERRATA ; DRAA EL- KAÏD	217,85	68 904
OUZELLAGUEN	1	OUZELLAGUEN	61,40	24 346
SEDDOUK	4	SEDDOUK ; AMALOU ; M' CISNA ; BOUHAMZA	268,54	49 539
SIDI-AÏCH	5	SIDI-AÏCH ; EL FLAYE ; TINABDHER ; TIFRA ; SIDI AYAD	81,69	42 704
SOUK EL TENINE	3	SOUK EL TENINE ; MELBOU; TAMRIDJET	127,02	36 279
TAZMALT	3	TAZMALT ; BENI MELLIKECHE ; BOUDJELLIL	176,29	52 390
TICHY	3	TICHY ; BOUKHELIFA ; TALAHAMZA	211,87	39 633
TIMEZRIT	1	TIMEZRIT	38,09	27 710

Source : Direction de la santé et de la population de la wilaya de bejaia 31/12/2018

1-2- les activités économiques dans la wilaya de Bejaïa

La wilaya de Bejaia connaît un mouvement économique important dans les différentes branches d'activités, du fait qu'elle se situe dans le TOP 5 en ce qui concerne la création des PME à l'échelle nationale, à cet effet nous allons citer les différentes branches d'activités occupées au niveau de cette wilaya.

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

1-2-1- L'agriculture

La wilaya de Bejaia dispose d'une surface agricole de 130 348 Ha, qui se subdivise en deux grands groupes : l'agriculture de pleine et l'agriculture de montagne. La première se développe sur les surfaces longeant la Soummam et qui concerne au premier degré les cultures arboricoles, suivies de terres labourables pour les céréales, l'aliment de bétail et la culture légumière.

L'agriculture de montagne concerne essentiellement les activités moins dépendantes de l'irrigation : oliviers et figuiers répartis en petites parcelles : jardins potagers et élevage (bovin, ovin, caprin, avicole et apicole).

1-2-2- L'industrie

Le secteur industriel connaît un développement significatif vers la fin des années 90, et elle possède aujourd'hui un tissu industriel important, qui est dominé par l'industrie agroalimentaire, de même le secteur privé avec son dynamisme, peut s'imposer très rapidement Ce qu'il lui permet de dominer le secteur publique qui a perdu sa prédominance vers les années 90.

1-2-3- Les activités tertiaires

Le bâtiment et travaux publics, le commerce et le transport et communications sont les secteurs d'activité dominants, représentant plus de 50% de la totalité des activités mais ne générant malheureusement qu'un quart des emplois créés. A cet effet le développement du secteur tertiaire a été encouragé par les différents dispositifs de lutte contre le chômage, tel que l'ANSEJ qui a financé un grands nombre de projets.

Les petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) à travers la wilaya de Bejaïa occupent une place stratégique par le nombre d'unités existantes qui s'élèvent à 31 746⁶³ ou par le nombre de postes de travailleurs avec 74 811 employés.

Ces entreprises se distinguent dans tous les secteurs d'activités et sont en nette croissance. Ainsi, les secteurs du bâtiment et de travaux publics se sont nettement développés atteignant 7128 entreprises avec 20393 emplois.⁶⁴

⁶³ Déclaration du ministre de l'industrie Ms Ahmed zeghdar lors de sa visite a bejaia le 21/04/2022.

⁶⁴ La direction de l'industrie de la wilaya de bejaia.

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

De même pour l'agroalimentaire avec 1089 unités avec 3875, un secteur vital qui connaît un développement positif dans la wilaya et surtout une couverture importante sur le marché national par la qualité des produits fabriqués. Ainsi, en référence au nombre de PME-PMI créées et selon la direction de l'industrie de la wilaya, Bejaïa occupe la quatrième place au niveau national après Alger, Tizi-Ouzou et Oran. La wilaya de Bejaïa qui recèle des ressources hydriques très riches a contribué au développement des filières des boissons et du lait et de ses dérivés.

2- Les infrastructures de base de la Wilaya

2-1- Réseau routier :

Le réseau routier de la wilaya est très dense et se compose de⁶⁵ :

- la pénétrant autoroutier port de Bejaia a AHNIF (Wilaya de Bouira) : 100kms en cours de réalisation taux d'avancement est à 78%.⁶⁶
- Routes nationales : 453 Kms dont 20 Kms non revêtus.
- Chemins de wilaya : 804 Kms.
- Chemins communaux : 3083 Kms dont 615 Kms non revêtus.

Les principaux axes du réseau national sont dans un état relativement convenable, et desservent les centres les plus dynamiques de la wilaya du point de vue économique.

la liaison autoroutière reliant Bejaia à l'autoroute Est-ouest depuis la localité d'Ahnif, à Bouira, jusqu'au port de Bejaia, axe structurant par excellence, fait l'objet d'une modernisation afin de la valoriser et répondre au mieux aux besoins de transport de gros tonnage à partir des installations portuaires d'une part et l'adapter aux ambitions locales de développement économique et social, d'autres part.

L'infrastructure ferroviaire dispose d'une longue voie de 90 Km (Bejaia-Béni Mansour) et de 09 gares et 04 haltes au niveau des principaux centres urbains de la vallée de la Soummam. Ce réseau pourrait jouer un rôle important dans l'économie de la région qui incite une relance de l'activité des zones industrielle.

2-2- Port de Bejaia

Il est composé de trois bassins d'une superficie de 156 Ha, d'un terre-plein de 50 Ha et de 2 730 ml de quais cernés par 05 jetées.

⁶⁵ Annuaire Statistique de l'Algérie N°35.

⁶⁶ La déclaration du wali de bejaia Ms kamel Eddine Kharbouche le 04/01/2022.

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

Le port de Bejaia constitue un atout stratégique pour toute la région aussi bien pour le transport de marchandises que celui des voyageurs

2-3- Aéroport de Bejaia

Les réseaux aéroportuaires relient Bejaia au Sud algérien, à Alger et à l'Europe avec des vols réguliers. L'aéroport de Bejaia se compose d'une piste de 108 000 m² (2 400 m x 45m), d'une aérogare de 250 passagers par jour en moyenne, et une aire de stationnement de 24 576 m².

3- Données globales sur les PME de la wilaya de Bejaia

3-1- La population des PME dans la wilaya

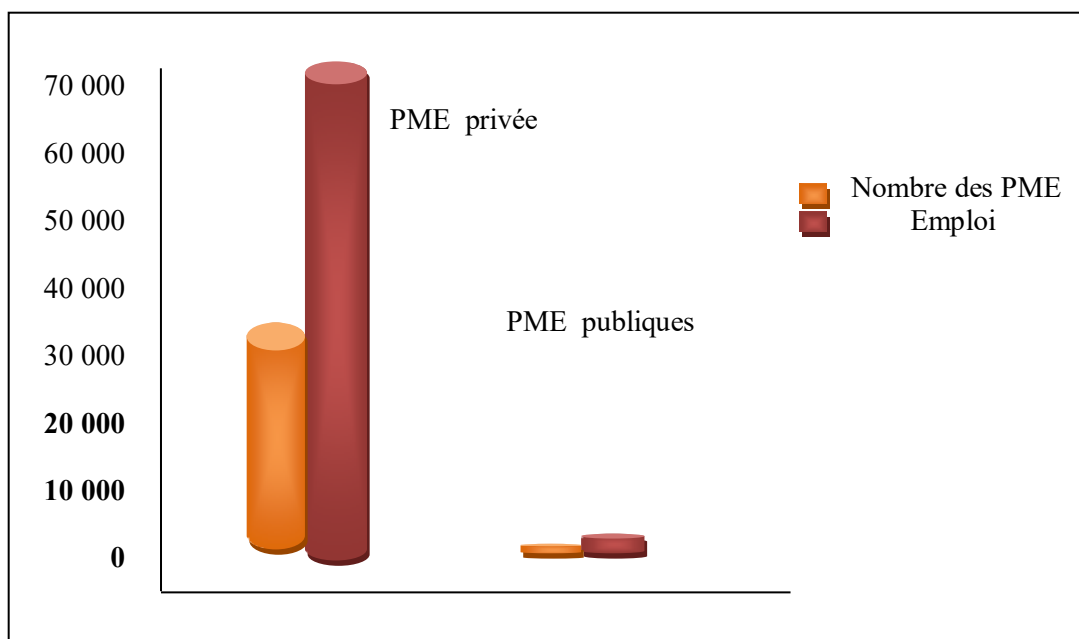
La wilaya de Bejaia occupe la quatrième place au niveau national en termes de nombre de la création d'entreprises avec 31 746 PME au 31/12/2021.

Tableau n° 07 : Population de secteur des PME et d'emplois créés dans la wilaya de Bejaia au 31/12/2021

Nature des PME	Nombre des PME	Part (%)	Emplois	Part (%)
PME privées	31705	99.78	72205	96.58
PME publiques	41	0.13	2606	3.48
Total	31746	100	74811	100

Source : la direction des PME de la wilaya de Bejaia.

Figure n° 05 : population du secteur des PME et d'emploi dans la wilaya de Bejaia.



Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

Source : établi à partir des données de la direction des pme de la wilaya de Bejaïa.

D'après les données, on constate que les PME privées occupent une place très importante dans la wilaya de Bejaïa, du fait qu'elle représente la majorité des PME avec une part de 99,87% dans la fin de l'année 2021 (emploient un effectif de 72 205 personnes) , suivi par le secteur publique avec une valeur marginale estimée à 0,13% du total des PME (emploient un effectif de 2 606 personnes).

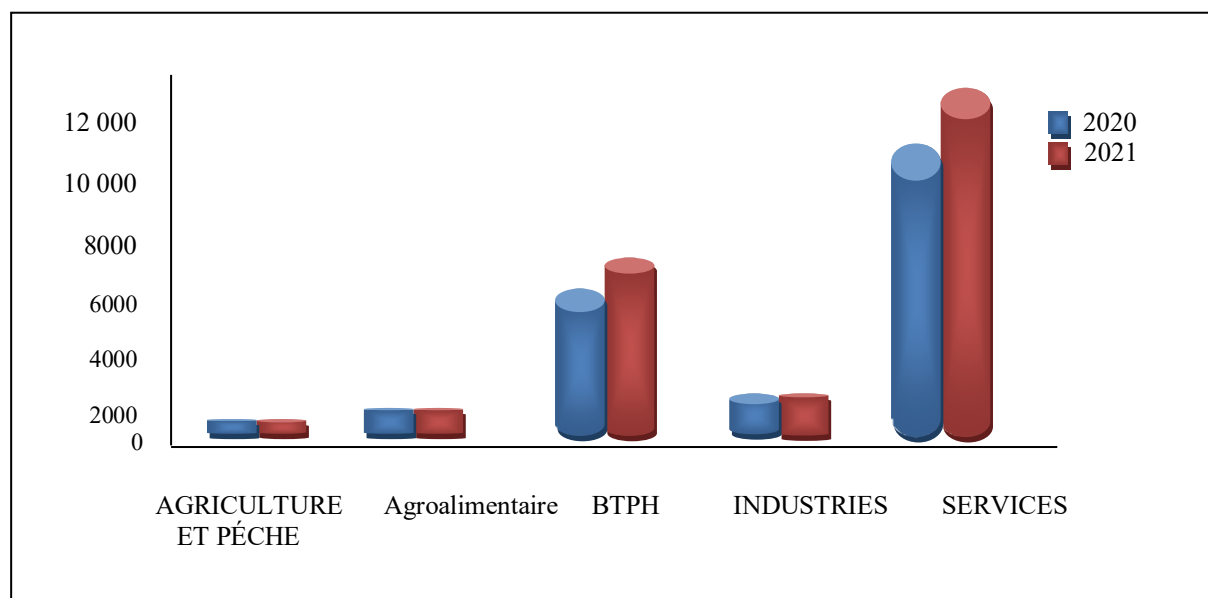
3-2- les secteurs d'activités dominants (PME privé)

Tableau n°08: PME privées par secteur d'activité

N°	Activités	2020	2021	Parts en %
1	Agriculture et pêche	578	619	5.59
2	Agroalimentaire	982	1089	4.56
3	BTPH	6987	7128	29.85
4	Industries	2601	2671	11.18
5	Services	11 580	12 366	51.79
Total		22 728	23 873	100

Source : Document de la direction de la PME de la wilaya de Bejaïa

Figure N° 06: PME privées par secteur d'activité



Source : établi à partir des données DPME-Bejaïa.

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

On remarque que la part des PME privées est majoritaire dans le secteur de service avec un pourcentage très élevé 51.79 % durant les deux années ensuite le secteur du BTPH avec un taux de 29.85 %, après celui de l'industrie 11.18 %, enfin les autres secteurs celui de l'agriculture et pêche représente 5.59 %, et de services liés à l'agroalimentaire avec un pourcentage très faible 4.56 %.

Section 02 : Résultats de l'enquête et analyse des données

Dans cette section, nous allons présenter les résultats de notre enquête de terrain où on va donner quelques informations concernant les PME qui ont répondu à notre enquête, puis on va analyser et traiter les données qu'on a récupéré au sein de ces entreprises.

1- La démarche méthodologique de l'enquête de terrain

1-1- Objectifs de l'enquête

Cette enquête a pour objectif de recueillir les informations concernant l'entrepreneur (Son profil et sa trajectoire socioéconomique, son comportement et son environnement ainsi que son niveau d'étude ...), l'entreprise (sa création, son domaine et son effectif, sa relation avec le développement local, les difficultés et les problèmes rencontrés,... (En terme d'accès au financement, sa relation avec l'administration, etc.). Il s'agit, pour nous de répondre à certaines de nos interrogations, à savoir le rôle de la PME dans la création de l'emploi, le renouvellement du tissu industriel et sa contribution au développement local, ainsi que les obstacles qu'elle rencontre.

1-2- Le contenu de questionnaire

Le questionnaire est une technique d'investigation scientifique la plus adéquate pour joindre un grand nombre d'entreprises en peu de temps. Le choix de cette technique pour notre enquête est déterminé par son rôle principal de faire un prélèvement quantitatif (chiffré) de la réalité des entreprises.

Le questionnaire contient 22 questions réparties en deux parties :

Axe 1 : données générales sur l'entrepreneur et son entreprise

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

Cet axe vise à faire ressortir les caractéristiques générales des entreprises enquêtées telles que ; nom de l'établissement, l'adresse, le secteur d'activité, la date de création de l'entreprise, sa raison sociale, sa forme juridique...etc.

Axe 2 : projet et rôle de la PME dans le développement local

Cette partie s'intéresse aux motivations de la création d'entreprise, les raisons de choix de secteur d'activité, les apports en termes de développement pour la région, les facteurs sectoriels qui sont à l'origine d'implantation...etc.

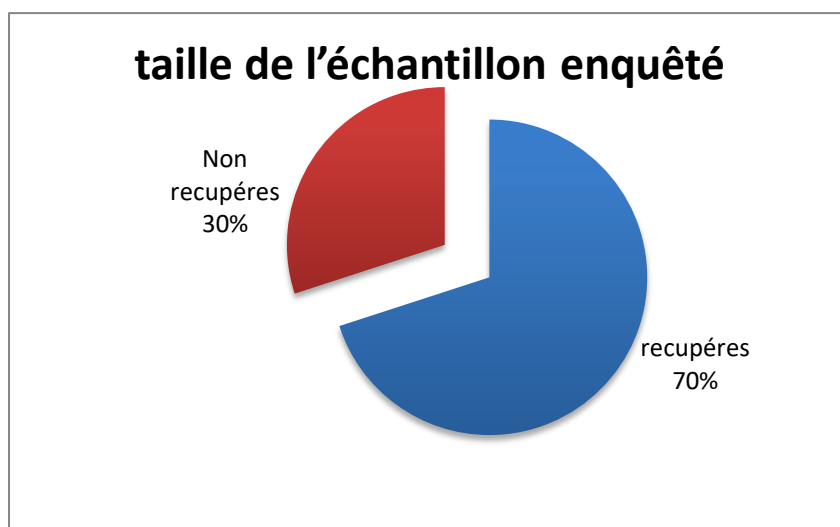
1-3- Présentation de l'échantillon global

Tableau n° 09 : la taille de l'échantillon de notre enquête

Nombres Questionnaires	Références	Pourcentage %
Récupérés	14	70%
Non récupérés	6	30%
Distribués	20	100%

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Figure n°07 : taille de l'échantillon enquêté



Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Après avoir réalisé quelques entretiens et récupéré les questionnaires qu'on a distribués au départ dont le nombre total était de 20 questionnaires, seulement 14 entreprises soit 70%

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

ont répondu au questionnaire et le reste (06 entreprises), soit 30% n'ont pas répondu (voir la figure N°9) pour plusieurs causes :

- Quelques entrepreneurs (ou responsables des entreprises) ont refusé de remplir le questionnaire. par manque de temps.
- Certains étaient soit en congé, soit en formation ou encore en mission
- D'autres ne trouvent aucun intérêt, pour eux, de nous remplir le questionnaire.

2- Résultats de l'enquête et analyse des données :

Dans cette deuxième section, nous allons présenter les résultats de notre enquête de terrain où on va donner les caractéristiques généraux des PME enquêtées qui ont répondu à notre questionnaire, puis on va analyser et traiter les données qu'on a récupéré.

2-1- Caractéristiques générales sur les entreprises enquêtées :

Nous allons présenter, dans ce qui suit, quelques éléments d'informations sur les entreprises qui ont répondu favorablement à nos questionnaires à savoir la répartition de l'échantillon selon l'âge des entrepreneurs, l'effectif et le secteur d'activité...etc.

2-1-1- La répartition des entreprises selon le sexe des entrepreneurs

Tableau n°10 : Répartition des entreprises selon le sexe de l'entrepreneur

Sexe	Nombre	%
Masculin	12	85.7%
Féminin	2	14.3%
Total	14	100%

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Selon les résultats de notre enquête, on remarque que presque la totalité des Entrepreneurs sont des hommes (85,7%). Ces résultats sont justifiés par les coutumes et les traditions des algériens qui amènent les femmes à aspirer à la stabilité de l'emploi ou à fonder une famille.

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

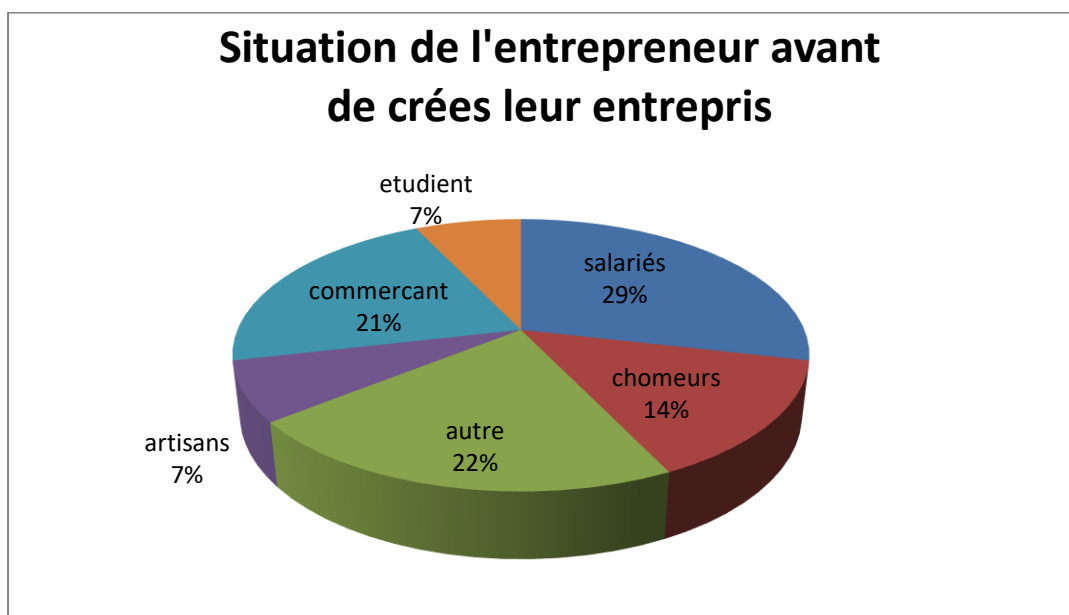
3-1-2- La situation des entrepreneurs avant de créer leur entreprises

Tableau n° 11 : Situation de l'entrepreneur avant de créer leur entreprise

Situations	Nombre	%
Chômeurs	2	14
Salaries	4	29
Etudiants	1	7
Commerçants	3	21
Artisans	1	7
Autres	3	22
Total	14	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Figure n°08: Situation de l'entrepreneur avant de créer leur entreprise



Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

La situation des entrepreneurs avant la création de leur entreprise étaient (29%) des salariés, (21%) des commerçants, (14%) des chômeurs et (22%) des autres fonctions, et en fin (7%) sont des étudiants et des artisans.

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

2-1-3- La répartition des entreprises selon la formation suivie par les entrepreneurs

Tableau n° 12 : Entrepreneurs ayant suivie une formation

	Nombre	%
OUI	8	57
NON	6	43
TOTAL	14	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Ce tableau présente les résultats obtenus à propos des entrepreneurs ayant suivie des formations qui correspondent à leurs secteurs d'activité. On remarque que (57%) des entrepreneurs disent qu'ils ont suivie une formation avant de crée leur entreprise, alors que les autres entrepreneurs (43%), disent qu'ils n'ont pas suivie de formation. Cela peut être expliqué par le fait qu'ils considèrent que l'expérience pratique et la connaissance du milieu professionnel, l'intelligence, le désir d'autonomie et le travail, seront toujours plus importants.

2-1-4- La répartition des entreprises selon la période de création

Tableau n° 13 : Répartition des entreprises selon la période de création

Période	Nombre
Avant 1990	1
1990-2000	2
Après 2000	11

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Nous constatons qu'il y a une forte dynamique de création d'entreprises à partir de l'année 2000, et ça peut s'expliquer par le nouveau code des investissements qui a été adopté en 1993 sur la monnaie et le crédit avec les avantages accordés aux nouveaux investisseurs,

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

en plus du rôle joué par les organismes d'aide à la création d'entreprises (les dispositifs publics : ANDI et ANSEJ), à permis la création d'un grand nombre d'entre elles.

2-1-5- La répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité

Tableau n° 14 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre	%
Services	3	21
Agriculture	2	15
Agroalimentaire	2	15
Industrie	3	21
BTPH (Bâtiment et Travaux Publics Hydrauliques)	3	21
Maintenance	1	7
Total	14	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Pour la répartition des entreprises par secteur d'activité, nous remarquons que 21% des entrepreneurs enquêtés exercent dans les secteurs de service, industrie et le BTPH, Suivi par le secteur de d'agriculture, d'agroalimentaire avec un taux de 15% (pour chacun), et en fin le secteur de maintenance à un taux de 7%.

D'après certaines entreprises enquêtées, le choix de leur secteur d'activité était l'une des raisons suivantes :

- Une orientation familiale.
- Métier préféré.
- Parce que le secteur est vierge.
- Parce que c'est une activité immortelle.
- Il avait une grande marge dans l'investissement.
- L'existence d'un nombre important des clients.

2-1-6- La répartition des entreprises selon la forme juridique

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

Tableau n° 15 : Répartition des entreprises selon la forme juridique

Désignation	Nombre	%
EURL	2	14
SARL	5	36
SPA	1	7
SNC	2	14
EPE	4	29
Total	14	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

La plupart des entrepreneurs que nous avons enquêté ont choisi pour leur entreprise le forme d'une SARL 36%, suivie par EPE avec un pourcentage de 29%.

En suit l'EURL et SNC avec un taux de 14% pour chacun, en fin SPA avec un taux de 7%

2-1-7- Le financement des entreprises enquêtées :

Les entrepreneurs rencontrent parfois des problèmes pour financer ses projets d'investissement, dans ce cas elles cherchent à retrouver des sources de financement par plusieurs méthodes. Durant notre enquête, on a posé la question suivante aux entrepreneurs :

-Comment avez-vous financé la création de votre entreprise ?

Les résultats sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau n° 16 : Financement de la création d'entreprises enquêtées

Désignation	Nombre	%
Aide familial	5	36
Epargne personnel	3	21
Credit bancaire	4	29
Aide de l'état (Ansej, CNAC...)	2	14
Total	14	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

La plupart des entrepreneurs ont financé la création de leur entreprise par l'aide

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

Familiale (36%) et le crédit bancaire (29%), suivie par l'épargne personnel (21%), et en fin l'aide de l'état avec un taux de (14%).

2-1-8- L'origine d'approvisionnement des PME

Tableau n°17 : L'origine d'approvisionnement des PME enquêtées

Désignation	Nombre	%
l'étranger	4	36
National	2	18
Etranger et national	5	46
Total	11	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Remarque : trois entreprises n'ont pas répondu à cette question.

L'approvisionnement en matière première et produit intermédiaire à toujours été au centre des préoccupations des dirigeants des entreprises, d'après notre enquête de terrain on remarque que 18.18% des entreprises enquêtes atteintes ces besoins en matière première dans le marche national, et face aux difficultés d'approvisionnement, 36.36% des entreprises enquêtes réalisent ces matières premiers de l'étranger, et le reste 45.45% des PME elles ont approvisionnés ces productions par les matières premières local, mais en grande partie de l'importation.

2-1-9- La Coopération avec des autres PME locales

Remarque : la plupart des pme n'ont pas répondu à cette question.

D'après l'étude effectuée sur le terrain, il parait que la majorité des PME enquêtées (qui ont répondu au questionnaire) elles n'ont pas des relations et des coopérations avec des autres PME locales, et il ya aussi quelques entreprises qu'elles ont des coopérations avec des autres PME locales, mais cette coopération reste insuffisantes pour faire face à la concurrence des grandes entreprises, et des produits importes.

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

2-1-10- La concurrence avec des autres entreprises

Tableau n°18: la concurrence des PME enquêtées avec des autres entreprises

Désignation	Nombre	%
Oui	10	71
Non	4	29
Total	14	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

On remarque, d'après ce tableau que la plupart des dirigeants des entreprises enquêtées (71.42%) disent qu'il avait une concurrence avec des autres entreprises, en grande partie se sont des PME de l'agro-alimentaire, et les dirigeants qui ont investis dans l'industrie (28.57%) disent qu'il n'y a pas de concurrence dans ce domaine.

2-1-11 Factures de localisation des PME enquêtées :

Le territoire influence de façon déterminante la création d'entreprise par le créateur. Voici les résultats obtenus résumés dans le tableau pendant l'enquête en ce qui concerne le choix des entrepreneurs le territoire de la wilaya de bejaia comme lieu de localisation pour leurs entreprises.

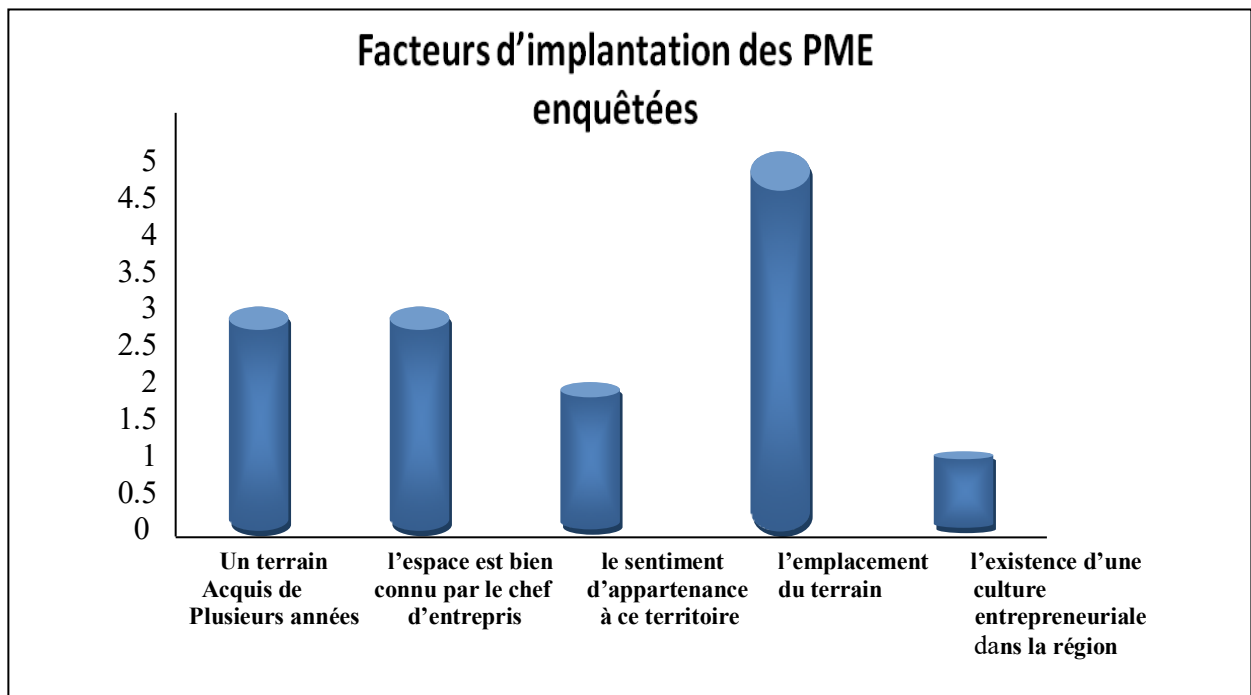
Tableau n° 19 : Facteurs d'implantation des PME enquêtées

Désignation	Nombre	%
Un terrain acquis de plusieurs années	3	21
l'espace est bien connu par le chef d'entreprise	3	21
le sentiment d'appartenance à ce territoire	2	15
l'emplacement du terrain	5	36
l'existence d'une culture entrepreneuriale dans la région	1	7
Total	14	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

Figure n°09 : Facteurs d'implantation des PME enquêtées



Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Sur les 14 choix effectués par la globalité des sondés (chefs d'entreprises), la raison intitulé « l'emplacement du terrain» présente un taux de 35.71% et qui présente un taux bien élevé comparé aux autres choix d'implantations, qui est suivie par les choix nommés « Un terrain acquis de plusieurs années » et « l'espace est bien connu par le chef d'entreprise » Présentent un taux de 21.42% pour chacune de ces deux raison.

Le choix « le sentiment d'appartenance à ce territoire » présente un taux de 14.28%, et au dernier on trouve le choix intitulé « l'existence d'une culture entrepreneuriale dans la région » avec un taux de seulement 7.14% soit un seul entrepreneur qui à pris en considération ce choix pour s'installer dans la région.

2-2- Interface PME/collectivités locales

Afin de cerner la notion de développement local, il est de notre intérêt de faire le point de relation entre l'entité décentralisé, c'est-à-dire « la collectivité locale », une entité qui est à la base de toute action territoriale, en matière de facilitation d'installation pour les nouvelles PME, et les différents avantages qu'elles procurent, au sein de ces unités de production. Cependant notre analyse se portera sur les facilités que la collectivité locale à

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

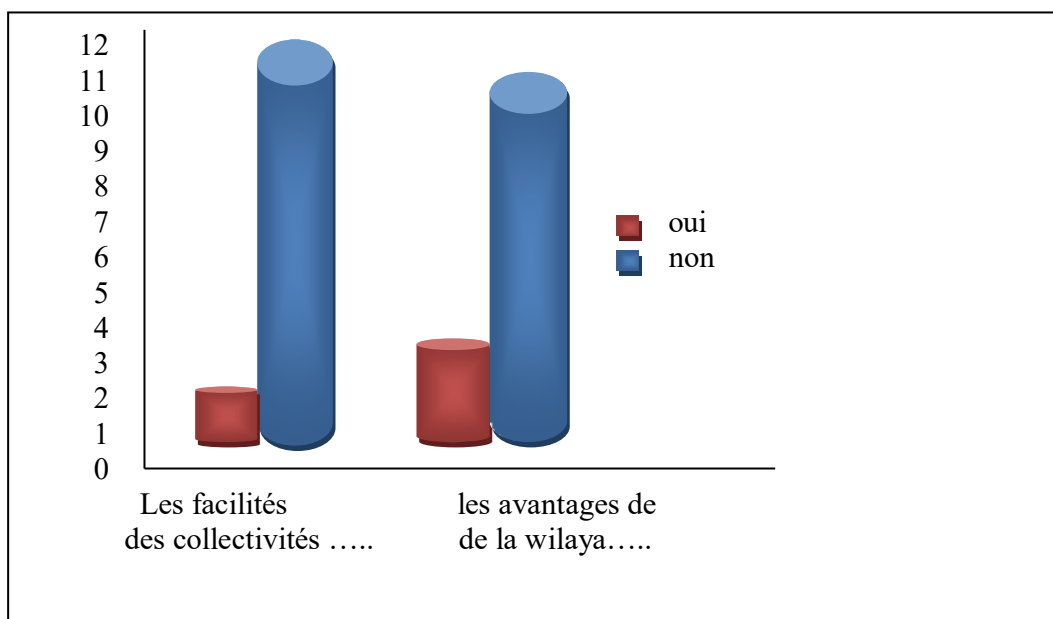
porter pour ces PME lors de leur installation, et les différents avantages qu'elle pourra assurer à ces PME

Tableau N°20 : Interface PME/Collectivités locales

Possibilité de réponses	Les facilités des collectivités aux PME lors de leurs installations	Les avantages de la wilaya au profit des PME locales
Oui	2	3
Non	12	11
Total	14	14

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Figure n°10 : Interface PME/Collectivités locales



Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

85.71% des PME enquêtées prétendent qu'il n'y a pas de facilité, lors de leur installation et qu'ils ont des difficultés à s'installer. 14.28% de ces PME avouent que la collectivité a facilité leurs installations aux niveaux local, c'est-à-dire se résident dans la rapidité des formalités administratives, et l'attribution de quelques terrains appartenant à l'administration locale.

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

78.57% des PME enquêtées ont affirmé n'avoir perçu aucun avantage venant des collectivités locales. Ceci est dû selon les enquêtés à la non perception de l'importance de leurs activités. Seulement 21.42% des PME ont bénéficié des avantages publics. Il s'agit dans ce cas de la réduction du pourcentage des impôts, et aussi la facilite d'avoir des crédits bancaires.

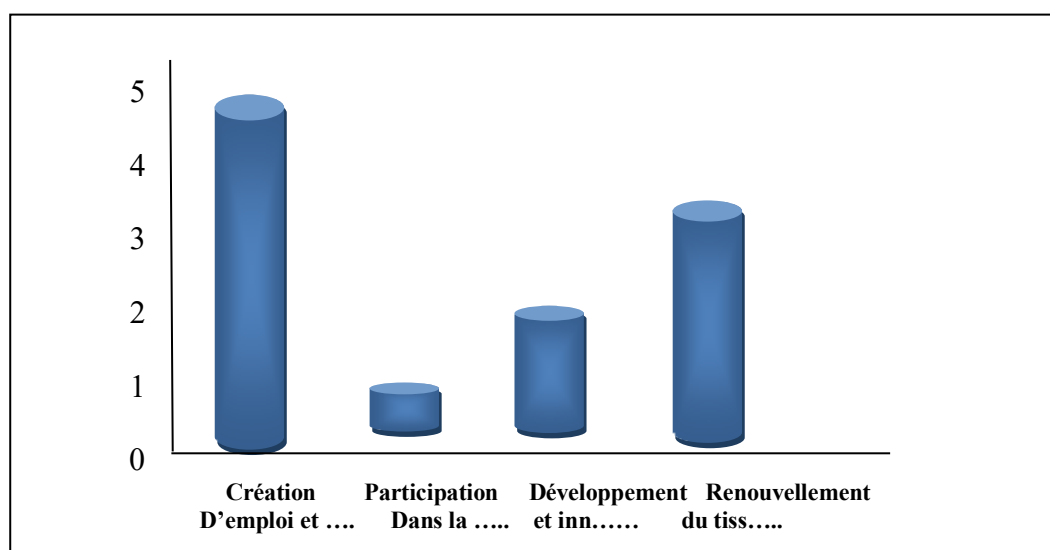
2-3- La contribution des PME enquêtées au développement local dans la Wilaya de Bejaia

Tableau n°21 : Les apports des entrepreneurs en termes de développement

Désignation	Nombre	%
Création d'emploi et réduction du chômage	5	36
Participation dans la création des infrastructures de Base	2	14
Développement et innovation des produits	3	21
Renouvellement du tissu économique et du marché	4	29
Total	14	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Figure n°11 : les apports des entrepreneurs en termes développement



Source : Etabli à partir des données de l'enquête.

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

2-3-1- La création d'emploi et la réduction du chômage

Les entreprises sont le principal moteur de création d'emploi par leurs investissements, elles participent à une amélioration considérable des conditions de vie et de travail des populations locales.

Cependant, dans nos résultats relatifs à notre enquête, on trouve que 35.71% des entrepreneurs enquêtés contribuent positivement à la création d'emploi (réduction du taux de chômage).

2-3-2- La participation à la création des infrastructures de base :

La disponibilité des infrastructures de base performantes constitue un des préalables indispensables à la réussite de toutes actions visant à l'amélioration des conditions de vie des populations, et à la réduction de la pauvreté et le développement économique et sociale. Ces infrastructures de base comprennent essentiellement, les transports, l'habitat et la communication,... etc.

De ce fait, 14.28 % des entreprises enquêtées, participent à la création des infrastructures de base.

2-3-3- Développement et innovation des produits

Dans une économie où les technologies disponibles évoluent rapidement, et où certains pays disposent d'une main d'œuvre qualifiée et un bon marché, la compétitivité des entreprises dépend de plus en plus de leur capacité à innover.

L'innovation et malgré son importance n'a pas beaucoup de valeurs dans notre pays en raison de l'absence de professionnels, et le faible contenu technologique dans la plupart des entreprises.

Donc, 21.42 % des entreprises enquêtées contribuent au développement et à l'innovation, par la diversification et l'amélioration de ces produits.

2-3-4- Renouveau du tissu économique et du marché :

Le tissu économique regroupe toutes les entreprises d'une économie, et constitue l'ensemble des relations entre elles, qu'elles soient des relations de concurrence ou de complémentarité. Suite au nombre important des entreprises créées, le tissu productif attire de nombreux emplois et établissements.

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

Les résultats de notre enquête montre que 28.57% des entreprises enquêtés contribue dans le renouvellement du tissu économique et du marché, et cela par la diversification des produits ainsi que ces création d'entreprises, qui sont d'un nombre considérable et évoluent de plus en plus, attirent les employeurs à venir travailler dans la Wilaya de Bejaia.

2-4- Les obstacles sui freinent le développement des PME et les solutions proposées

Les entrepreneurs enquêtés ont affirmé l'existence d'un certain nombre d'obstacles qui entravent leurs activités, et aussi l'implantation des PME sans la Wilaya de Bejaia.

Il s'agit notamment de :

- La lourdeur des procédures administratives et l'existence de la bureaucratie.
- La difficulté d'accéder au financement par les bancaires.
- Manque du foncier.
- Taux élevé des impôts.
- l'instabilité sociale et politique.
- le manque de la main d'œuvre qualifiée.

Par ailleurs ils ont proposé quelques solutions qui sont comme suit :

- accorder des avantages administratifs et faciliter leur taches en accordent des moyens.
- Minimiser ou exonérer les taxes.
- facilité la création et l'implantation des entreprises.
- Facilité l'accès au foncier.
- développer les infrastructures de base.
- Investir dans la formation des jeunes selon les besoins économiques du pays.
- bénéficier des grands projets et d'un assainissement pour affronter le marché.

Chapitre 04 : Rôle des PME dans le développement local : Cas de « la Wilaya de BEJAIA »

Conclusion

Dans ce dernier chapitre, nous avons présenté quelques données sur les PME et leurs contributions au développement local dans la wilaya de Bejaïa ; dans la deuxième section concernant le cas pratique nous avons effectué une enquête auprès de quelques PME. Durant cette enquête nous avons essayé d'analyser le rôle de la PME dans le développement local.

Nous avons constaté après la collecte des résultats des questionnaires déposés, que les PME Contribuent généralement à la création d'emplois, et à la satisfaction des besoins des clients. L'innovation est un concept flou, peu utilisé malgré son importance pour assurer la survie des entreprises. Les mesures d'aides prises par les pouvoirs publics en faveur de la PME, et qui se sont concrétisés par la mise en place de divers dispositifs et politiques avantageuses pour l'investissement prive sont insuffisantes. En effet, l'intervention de l'Etat pour eux est nécessaire pour diminuer les contraintes qui lui empêchent d'avancer et d'agrandir .

Conclusion Générale

Conclusion générale

La question de développement local et des modalités de l'action publique pour

L'encourager prend un relief particulier, il est essentiel de réfléchir aux niveaux et aux modes d'action territoriale les plus pertinents. C'est ainsi que de nombreux États voient la décentralisation comme un moyen d'améliorer la pertinence et la qualité des services et de répondre aux besoins et possibilités de l'économie locale.

En effet le développement d'une région est un processus auquel, qui met en interaction le territoire et ses acteurs. Ces derniers ce présentent comme un attribut nécessaire afin de réaliser une expansion économique diversifiée. Le développement local en effet repose sur une large densité de ces ressources (développement par le bas), un système auquel il fait référence à la notion de la collectivité locale, comme un acteur décentralisé du territoire et comme une unité de valorisation du territoire, elle joue un rôle primordiale aux prés des entreprises implantées en leur procurant des terrains qui sont plus ou moins adaptés à leur activités et des moyens administratifs pour la petite dimension.

Particulièrement, en Algérie, les projets de développement local se réalisent dans le cadre des différents plans d'aménagement des territoires (SNAT, SRAT, ...), ces différents projets de développement encouragent l'initiative de la création et promotion des PME, (la wilaya de Bejaïa compte près de 31 747 PME en 2021), la présence de ces PME est un avantage primordial pour élaborer un développement local.

Dans ce cas, l'objectif principal de notre travail est d'identifier le rôle et l'impact de la création des PME sur le développement local à travers l'étude du cas des PME de la wilaya de Bejaïa.

Notre thématique de recherche c'est faite sur quatre chapitres essentiels, les deux premiers ont eu pour le but de cerner la localisation des PME et développement local, et le troisième démontre la relation ou l'effet des PME sur le développement local.

L'étude de terrain, nous à conduit à intéressé de plus près au cas de la wilaya de Bejaïa. Ce point a fait l'objet d'un dernier chapitre qu'on a nommé : «le Rôle des PME dans le développement local de la wilaya de Bejaïa : cas de quelques PME de la wilaya, nous avons présenté en premier lieu la wilaya de Bejaïa,. Et en suite nous avons présenté, la démarche méthodologique qu'on à adopté (collecte des données auprès la DPME et la DPSB de la wilaya de Bejaïa, et à travers une enquête de terrain par questionnaire). Et enfin, l'analyse des résultats de notre enquête de terrains.

Conclusion générale

En ce sens, nous pouvons conclure notre travail de recherche en répondant aux Questions qui ont fait l'objet de notre problématique et c'est ainsi que nous vérifierons les hypothèses que nous avons lancé au départ dans l'introduction générale, par conséquent, les entreprises enquêtées dans la majorité exercent l'activité de l'industrie et de service, et participent à la création d'emplois avec un taux de 35.71%, Renouvellement du tissu économique et du marché avec un taux de 28.57%. Toutefois, les PME de la wilaya de Bejaia sont peu innovantes face à plusieurs obstacles.

Nous avons constaté aussi que malgré la mise en place de toute une batterie de Dispositifs d'appui en faveur de l'investissement privé, par les pouvoirs publics, les bilans des PME algériennes sont pas satisfaisants surtout en les comparant avec d'autres pays développés même avec nos voisins le Maroc et la Tunisie.

Pour combler les lacunes concernant cette notion, quelques mesures doivent être prises en compte à savoir :

- S'engager à former une main d'œuvre qualifiés.
- Adopter les terrains aux exigences des PME.
- Création des zones d'activités.
- Combattre l'évasion fiscale pour augmenter les ressources de la commune.
- Augmenter l'octroi de financement de la part des banques aux prés de ces PME.
- Favoriser les projets des investissements locaux pour les PME locales.
- Réaliser plus d'infrastructures de base adaptées qui faciliteront la tache des entreprises implantées en matière de commodités.

Au terme de ce travail, nous faisons remarquer que les solutions suscités peuvent Constituer une vision pratique de la réalité du développement local à la wilaya de Bejaia et une source de réflexion future pour stimuler la croissance et le développement au niveau de la wilaya, et à l'échelle nationale.

Un changement d'orientation politique et économique en Algérie peut être la solution pour que les PME algérienne puissent se développées d'avantage aussi pour un développement local de toute les régions algériennes.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages généraux

- BRAHIMI. A, « L'économie algérienne », édition, OPU, Alger 1989.
- André Joyal, « PME et développement territorial », Professeur d'économie à l'Université du Québec à Trois- Rivières, Horizon Local 1996.
- AYDALOT (Philippe) : « Economie régionale et urbaine ».Edition Economica, Paris.
- AYDALOT (Philippe) : Crise et espace. Economica, Paris 1984.
- BAYAD M., MAHE DE BOISLANDELLE H., NEBENHAUS D., SARNIN P., «Paradoxe et spécificités des problématiques de gestion des ressources humaines en petites et moyennes entreprises », Gestion 2000, n°1,1995.
- Bertrand Bellon ; « l'innovation créatrice » ; éd : Économica ; paris, 2002.
- BENABDALLAH. Y : « l'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité? », CREAD, 2003, Alger.
- BETBEZE (Jean-Paul) et SAINT-ÉTIENNE (Christian): Une stratégie PME pour la France, La Documentation française. Paris, 2006.
- Canadian Federation of Independent Business (*CFIB*): Report on trade. Octobre 2004 OCDE Juin 2004.
- CROZET (Matheu) et MYER (Thierry), « entre le globale et le local, quelle localisation pour entreprise ? In les nouvelles logique de l'entreprise », Chiers français n°309, juillet-Aout 2002.
- COURLET Claude, Edition; « La PME, une entreprise humaine » ; édition : DE BOECK, Paris, 1998.
- DAHMANI.M ; l'évaluation des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne ; in cahiers de l'INES de Tizi-Ouzou, mars 1986.
- JULIEN P.A., MARCHESNAY M., « Des procédures aux processus stratégique dans les PME », dans NOEL A., (sous la direction de), perspectives en management stratégique, Tome1 :1992/1993, Éditions Economica, paris, 1992.
- JULIEN P.A., les PME : bilan et perspectives, Edition Économica, paris, 1994.
- HERTZ, L. (1982), In search of a small business definition ; an exploration of the small-business définitions of U.S, the U.K., Israel and the People's Republic of China, Washington, University Press of America.
- O. TORRES : le management stratégique en PME : entre spécificité et dénaturation.
- Karthala et IRMC, Paris, 2011.

Articles et Revues

- Annuaire statistiques de la DPBS de la wilaya de Bejaia (données 2013).
- BOURNOIS, F et C. PELLEGRIN (1994), "De la PMI à la grande entreprise Internationalisée : un cas de conservation des principales caractéristiques Organisationnelles de la PMI originelle", Actes de la 39e Conférence Mondiale de l'ICSB, "Les PME/PMI et leur contribution au développement régional et International", 27-29 juin, Strasbourg.
- Cité par Lachmann : « Le capital-risque au coeur du financement de l'innovation des P.M.E. », Revue Problèmes économiques, n°2 658, 2000.
- Document interne du ministère de la PME, journées portes ouvertes, banques – entreprises, 2003.
- Extrait du rapport N°16171 de la banque mondiale (BM) « les dépenses publiques, vers une plus grande efficacité cas de l'Algérie », 1997.
- GUILHON B., MARCHESNAY M., « Présentation du nouveau développement en économie industrielle », Numéro spécial de la Revue d'économie industrielle, n°67, 1994
- Karim SI LEKHAL, Youcef KORICHI et Ali GABOUSSA, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », Revue des entreprises algériennes n°04, 2013.
- La carte communale.
- LEO, P.Y. (1987), "Les milieux régionaux de PMI : une approche statistique et régionalisée des choix stratégiques des PMI à partir de l'EAE", Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°3.
- Louis Jacques Filion, Revue internationale P.M.E, « économie et gestion de la petite et moyenne entreprise », Vol 10, n° 2, 1997.
- L'ordonnance promulguée et publiée dans le journal officiel n° 53 du 30 août 2006 fixent les conditions et modalités de concession et de cession des terrains relevant du domaine de l'Etat, destinés à la réalisation des projets industriels.
- LORTHIOIS J. (1996), op site, dans BELATAF.M et IDIR .A. (2006), « le Développement local : quelques éléments théorique et pratique » communication au colloque international : « Articulation Espace-local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, Laboratoire Recherche et développement.
- Ordonnance N°67-24 du 18 Janvier 1967 portant code communal.
- MARCH, J.G. (1994), "Tout essai de description des tendances de la gestion ne décrit de façon adéquate aucune situation de gestion particulière", Revue Française de Gestion, n°100 MERZOUK. F : « PME et compétitivité en Algérie », in revue Economie et Management, N° 09, Oct 2009, Tlemcen.
- M.MARCHESNAY: "is small so beautiful?" Revue d'économie-industrielle n°19; 1er trimestre 1982.

- Par exemple les programmes spéciaux d'Ouargla, de Tizi-Ouzou, des hauts plateaux et de toutes les zones touchées par les politiques coloniales de terres brûlées ou zones interdites.

Mémoires et thèses

- BOUMOULA (Samir), « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publiques communales de la wilaya de Bejaia », mémoire magister en science économie, UMAB de Bejaia, Juin 2011.
- BONNER Frederick, (le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie sociale : le cas de la MRC de la Haut-Yamaska), Mémoires présenté à la faculté d'études supérieures en vue de l'obtention de grade de maître ès sciences en géographie, département de géographie, faculté des arts et des sciences et de l'Université Montréal, Janvier 2006.
- DJEMAI (Sabrina), « Essai d'analyse des facteurs déterminant de la localisation des PME, cas de la wilaya de Jijel », Mémoire de magister en science de gestion, UMAB de Bejaia, 2010.
- HAMADAMA Nana ; « contribution de la PMI au développement de la wilaya de Bejaia durant la période 1990-2001 ». Mémoire de magister en économie, option : Gestion du développement, UAMB,

Sites internet

- http://fr.wikipedia.org/wiki/petites_et_moyennes_entreprises
- <http://www.undp.org/governance/local.htm>
- <http://www.memoireonline.com:microfinance-et-petites-et-moyennes-entreprises-PMEen-Haiumlti-dans-le-courant-des-années-2000>
- http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENTS/Développement_local
- www.ansej.org.dz.
- www.CENEAP.com

Annexes

Annexe N° 01 : Liste des tableaux et des figures

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01 : Les critères de la Small business administration.....	09
Tableau 02 : Les critères de définition de la PME Algérie.....	26
Tableau 03 : Evolution des emplois déclarés par type de PME.....	55
Tableau 04 : Evolution du nombre de PME/emploi du dispositif de 2013-2017.....	57
Tableau 05 : Répartition du nombre d'entreprise et d'emplois créés dans le cadre du dispositif CNAC par secteur d'activité durant l'année 2019.....	58
Tableau 06 : La répartition de la Wilaya de Bejaia par Daïra et Communes.....	63
Tableau 07 : Population des PME et d'emploi créent dans la Wilaya de Bejaia au 31-12 -2021.....	67
Tableau 08 : PME privées par secteur d'activités.....	68
Tableau 09 : La taille de l'échantillon de notre enquête.....	70
Tableau 10 : Répartition des entreprises selon le sexe de l'entrepreneur.....	71
Tableau 11 : Situation de l'entrepreneur avant de créés leur entreprise.....	72
Tableau 12 : Entrepreneurs avant suivie une formation.....	73
Tableau 13 : Répartition des entreprises selon la période de création.....	73
Tableau 14 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité.....	74
Tableau 15 : Répartition des entreprises selon la forme juridique.....	75
Tableau 16 : Financement de la création d'entreprises enquêtées	75
Tableau 17 : L'origine d'approvisionnement des PME enquêtées.....	76
Tableau 18 : La concurrence des PME enquêtées avec des autres entreprises.....	77
Tableau 19 : Facteurs d'implantation des PME enquêtées.....	77
Tableau 20 : Interface PME/collectivités locales.....	79
Tableau 21 : Les apports des entrepreneurs en termes de développement.....	80

LISTE DES FIGURES

Schéma 01 : Le courant de la spécificité.....	12
Schéma 02 : Le courant de la diversité.....	15
Schéma 03 : Le courant de la synthèse.....	17
Schéma 04 : Evolution de la recherche en PME.....	19
Figure 01 : Evolution des emplois déclarés par type de PME.....	55
Figure 02 : Evolution du nombre de PME/emploi du dispositif de 2013-2017.....	57
Figure 03 : Répartition du nombre d'entreprise et d'emplois créés dans le cadre du dispositif CNAC par secteur d'activité durant l'année 2019.....	59
Figure 04 : La carte géographique de la Wilaya de Bejaia.....	63
Figure 05 : population du secteur des PME et d'emploi dans la wilaya de Bejaia.....	67
Figure 06 : PME privées par secteur d'activités.....	68
Figure 07 : La taille de l'échantillon de notre enquête.....	70
Figure 08 : Situation de l'entrepreneur avant de créés leur entreprise.....	72
Figure 09 : Facteurs d'implantation des PME enquêtées.....	78
Figure 10 : Interface PME/collectivités locales.....	79
Figure 11 : Les apports des entrepreneurs en termes de développement.....	80

Université Abderrahmane MIRA- BEJAIA

Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion

et des sciences commerciales

Département des sciences de gestion

Spécialité : Management

QUESTIONNAIRE

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre de la préparation du mémoire du master en science de gestion, spécialité Management, intitulé « le rôle des PME dans le développement local ».

Nous comptons sur votre coopération et votre collaboration afin de mener à bien notre travail de recherche. Nous vous assurons que les informations recueillies ne feront en aucun cas l'objet de publication et resteront strictement anonymes.

Merci d'avance

QUESTIONNAIRE

La Première partie :

Données générales sur l'entrepreneur et son entreprise

1. Nom de l'établissement:.....

2. Age :.....ans

3. Sexe : a-Masculin b-Féminin

4. Adresse (lieu d'implantation) :.....

5. Quel est votre secteur d'activité ?

6. Avez-vous fait une formation ? a-Oui b-Non

Si votre réponse est oui, votre formation correspond-elle à votre secteur d'activité ?

a-Oui b- Non

7. Forme juridique :

EURL SPA

EPE SARI

8. Année de création de votre entreprise
.....

9. Année d'entrée en activité
.....

10. Quel est l'effectif des employés dans votre entreprise ?

a- Au début de votre activité : Hommes Femmes

b- L'effectif actuel : Hommes Femmes

11. Contribution par :

Année	2019	2020	2021
Chiffre d'affaire en (DA)			
Les ventes annuelles (Q)			
Marge de Bénéfice			

La Deuxième partie :

projet et rôle de la PME dans le développement local (DL)

12. Quel est votre situation avant d'entreprendre votre entreprise ?

- Chômeur

- Salarié

- Etudiant

- Commerçant

- Artisan

Autres, a précisé.....

.....

13. Comment avez-vous financé la création de votre entreprise ?

- Aide familiale
- Epargne personnelle
- Crédit bancaire
- Aide de l'Etat (ANSEJ, CNAC.....)

Autres, à préciser.....
.....

14. Quel sont les facteurs qui vous ont poussé à s'installer dans la Wilaya de Bejaia?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

15. Pour quoi avez –vous choisi d'investir dans ce secteur d'activité ?

.....
.....
.....
.....
.....

16. Existe-elle une concurrence dans votre secteur d'activité ?

- Oui
- Non

17. Existe t-il une coopération avec des autres PME locales ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

18. Quelle est l'origine de vos approvisionnements ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

19. Quels sont vos apports en termes de développement pour la région ?

Notamment en termes de :

-Création d'emploi pour la récession ou la réduction du chômage

- Participation dans la création des infrastructures de base

- Diversification et innovation des produits

- Renouveau du tissu économique et du marché

Autre.....
.....

20. Est ce que vous vous bénéficiez de quelques avantages de la part de la collectivité locale ?

- Oui :

- Non :

Si oui, pouvez-vous nous citer quelques exemples ?

.....
.....
.....
.....
.....

21. Avez-vous un partenariat avec les acteurs locaux ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

22. A votre avis, quels sont les obstacles qui freinent l'implantation des PME dans ce territoire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

La table des matières

Introduction Générale -----	01
Chapitre I : Concepts sur les PME -----	05
Introduction -----	06
Section 01 : Aperçu sur les PME -----	07
1- Emergence de concept de la PME -----	07
2- Définition de la PME -----	08
2-1- L'approche qualitative -----	08
2-2- L'approche quantitative -----	09
2-3- Définition de la PME selon l'union européenne -----	10
3- Les théories de la PME-----	11
3-1- La théorie de la spécificité -----	11
3-2- La théorie de la diversité -----	13
3-3- La théorie de la synthèse (1980-1990) -----	16
3-4- Le courant de la dénaturation (1990 -----	18
4- Caractéristiques et stratégies de la PME -----	20
4-1- Caractéristiques des PME -----	20
4-1-1- Les forces da la PME -----	20
4-1-2- Les faiblesses de la PME -----	20

4-2- Les stratégies des PME -----	21
4-2-1- La spécialisation -----	21
4-2-2- La stratégie d'impartition -----	23
Section 02 : Les PME en Algérie -----	23
1- Genèse et définition du développement des PME en Algérie -----	23
1-1- Genèse du développement des PME en Algérie -----	23
1-2- Définition algérienne des PME -----	25
2- Les aides et soutiens de l'Etat pour la création et le développement des PME/PMI -----	27
2-1- La typologie des mesures d'aides financières d'entreprise par les Pouvoirs publics -----	27
2-1-1 Le microcrédit -----	27
2-1-2 Les aides accordées dans le cadre de l'ANDI -----	27
2-1-3 Les aides financières par l'ANSEJ -----	28
2-1-4 Les aides financières du dispositif CNAC -----	29
2-1-5 Aides par le fondes National de la Régulation et du développement Agricole : FNDRDA -----	30
2-1-6 Les autres formes d'aides financières au PME -----	30
3- Principales contraintes rencontrées par les PME algériennes -----	30
3-1- Les contraintes exogènes -----	31
3-1-1- Les contraintes géographiques -----	31
3-1-1-1- Le relief -----	31

3-1-1-2- La problématique de foncier industriel -----	31
3-1-2- Les contraintes administratives -----	32
3-2- Les contraintes endogènes -----	33
3-2-1- Les contraintes économiques -----	33
3-2-2- Les contraintes technologiques -----	34
3-2-3- Les contraintes de financement de la création des entreprises privées----- -----	34
3-2-3-1- Le recours au financement informel -----	35
3-2-3-2- Le financement bancaire -----	35
Conclusion -----	36
Chapitre II : Généralités sur le DL -----	37
Introduction -----	38
1- Le développement économique -----	38
2- Définition du développement-----	39
3- La croissance et le développement-----	39
4- La dimension socioculturelle du développement -----	41
4-1 Le développement humain -----	41
4-2 Le développement durable/soutenable -----	42
4-3 La décroissance-----	43
5- La dimension politique du développement -----	44
Conclusion -----	46

Chapitre III : Contribution des PME sur le DL	47
Introduction	48
Section 01 : Les PME et le DL	49
1- Les PME et l'innovation	49
2- Le rôle de PME dans la création d'emplois et l'économie des pays	51
3- Autres impacts des PME sur le DL	52
3-1- Impacts économiques	52
3-2- Impacts sociaux	53
3-3- Impacts environnementaux	53
Section 02 : L'impact de la création des PME sur le DL en Algérie	53
1- La place et le rôle des PME dans le développement de l'économie nationale selon les indicateurs macroéconomiques	54
1-1- La contribution des PME en matière d'emploi	54
2- Contribution de quelques dispositifs d'aide à création des PME à la lutte contre le chômage	56
2-1- Evolution du nombre d'entreprise et des postes d'emplois déclarés dans le cadre du dispositif ANSEJ	56
2-2- Evolution du nombre d'entreprise et des postes d'emplois déclarés dans le cadre du dispositif CNAC	58
Conclusion	60

Chapitre IV : Rôle des PME dans le DL de la Wilaya de Bejaia cas de la wilaya de Bejaia	61
Introduction	62
Section 01 : Présentation du cadre d'étude et d'enquête de terrain	62
1- Présentation de la Wilaya de Bejaia	62
1-1- La situation géographique et administrative	62
1-2- Les activités économiques dans la Wilaya de Bejaia	64
1-2-1- L'agriculture	65
1-2-2- L'industrie	65
1-2-3- Les activités tertiaires	65
2- Les infrastructures de base de la Wilaya	66
2-1- Réseau routier	66
2-2- Port de Bejaia	66
2-3- Aéroport de Bejaia	67
3- Données globales sur les PME de la Wilaya de Bejaia	67
3-1- La population des PME dans la Wilaya	68
3-2- Les secteurs d'activités dominantes (PME privé)	69
Section 02 : Résultats de l'enquête et analyse des données	69
1- La démarche méthodologique de l'enquête de terrain	69

1-1- Objectifs de l'enquête -----	69
1-2- Le contenu de questionnaire -----	69
1-3- Présentation de l'échantillon global -----	70
2- Résultats de l'enquête et analyse des données -----	71
2-1- Caractéristiques générales sur les entreprises en quêtées -----	71
2-1-1- La répartition des entreprises selon des entrepreneurs -----	71
2-1-2- La situation des entrepreneurs avant la créés leur entrepris -----	71
2-1-3- La répartition des entreprises selon la formation suivie par les entrepreneurs -----	72
2-1-4- La répartition des entreprises selon la période de création -----	72
2-1-5- La répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activités -----	74
2-1-6- La répartition des entreprises selon la forme juridique -----	75
2-1-7- Le financement des entreprises en quêtées -----	75
2-1-8- L'origine d'approvisionnement des PME-----	76
2-1-9- La coopération avec des autres PME locales -----	76
2-1-10- La concurrence avec des autres entreprises -----	77
2-1-11- Facteurs de localisation des PME enquêtées -----	77
2-2- Interface PME/collectivité locales -----	78

2-3- La contribution des PME enquêtées au DL dans la Wilaya de BEJAIA-----	80

2-3-1- La création d'emploi et la réduction du chômage -----	81
2-3-2- La participation à la création des infrastructures de base -----	81
2-3-3- Développement et innovation des produits -----	81
2-3-4- Renouveau du tissu économique et du marché -----	81
2-3-4- Les obstacles qui freinent l'implantation et les solutions proposées -----	82

Conclusion -----	83
Conclusion générale -----	84
Bibliographies -----	87
Annexe -----	91

Résumé

Le passage de l'Algérie d'une économie planifiée vers une économie de marché a permis une augmentation du nombre de PME surtout après les années 2001. Les statistiques disponibles sur le secteur de la PME en Algérie indiquent que ces entreprises assurent une place de plus en plus importante dans la structure économique nationale. Malgré la dominance numérique des PME en Algérie, ces dernières demeurent trop fragiles et ne contribuent pas d'une manière efficace à la création d'emploi et à l'innovation.

Les principaux axes d'analyses lors de notre enquête, nous ont permis d'éclairer et d'attirer l'attention sur les différentes caractéristiques des PME localisées dans la wilaya de Bejaia, à savoir : les raisons de leur implantation et leur apport au développement local. Cette étude a montré l'influence des PME sur la croissance économique locale qui s'articule avec la création d'emploi, sa contribution en matière de Valeur Ajouté et de Produit Intérieur Brut...

Les PME Algériennes rencontrent trop d'obstacles qui freinent leurs développements. L'Etat et ses institutions doivent dépasser les lourdeurs administratives et bureaucratiques. La recherche de la dynamique dans le marché du travail par le biais des petites structures est devenue une nécessité voir une obligation afin d'assurer l'équilibre socioéconomique en absorbant notamment, le chômage des jeunes qui représente un taux de 14.54% (FMI, 2021).

Mots clés : PME, Développement local, la Wilaya de BEJAIA.

Algeria's transition from a planned economy to a market economy has led to an increase in the number of SMEs, especially after 2001. The available statistics on the SME sector in Algeria indicate that these enterprises play an increasingly important role in the national economic structure. Despite the numerical dominance of SMEs in Algeria, they remain too fragile and do not contribute effectively to job creation and innovation.

The main lines of analysis during our survey allowed us to shed light on and draw attention to the different characteristics of SMEs located in the wilaya of Bejaia, namely: the reasons for their establishment and their contribution to local development. This study showed the influence of SMEs on local economic growth which is linked to job creation, its contribution in terms of Added Value and Gross Domestic Product...

Algerian SMEs face too many obstacles that hinder their development. The State and its institutions must overcome administrative and bureaucratic burdens. The search for dynamics in the labor market through small structures has become a necessity or even an obligation in order to ensure socio-economic balance by absorbing in particular, youth unemployment which represents a rate of 14.54% (IMF, 2021).

Keywords: SME, Local Development, the Wilaya of BEJAIA.